



African Water Facility
Facilité africaine de l'eau

Mobilising Resources for Water in Africa
Mobiliser des ressources pour l'eau en Afrique



RAPPORT D'ÉVALUATION

Langue : Français
Original : Anglais
Distribution : Restreinte

SOMALIE

**RENFORCER LA RÉSILIENCE FACE AU STRESS HYDRIQUE AU
SOMALILAND**
« Préparation du plan de gestion des ressources en eau et d'investissement »

Mai 2014

African Water Facility | Facilité africaine de l'eau

African Development Bank | Banque africaine de développement

BP 323 - 1002 Tunis Belvédère – Tunisie

Tel: + 216 71 102 197 Fax: + 216 71 348 670

Email : africanwaterfacility@afdb.org

www.africanwaterfacility.org

TABLE DES MATIÈRES

ANALYSE DU CADRE LOGIQUE AXE SUR LES RESULTATS.....	3
RESUME ANALYTIQUE	6
1. CONTEXTE	7
1.1 JUSTIFICATION ET ORIGINE DU PROJET	7
1.2 SITUATION ET PRIORITES DU SECTEUR	8
1.3 DEFINITION DU PROBLEME	11
1.3 BENEFICIAIRES ET PARTIES PRENANTES	14
1.4 JUSTIFICATION DE L'INTERVENTION DE LA FAE	14
2. LE PROJET	15
2.1 IMPACT, OBJECTIF ET RESULTATS	15
2.2 COMPOSANTES, PRODUITS ET ACTIVITES DU PROJET	15
2.3 COUTS ET FINANCEMENT	19
3. EXECUTION DU PROJET	20
3.1 BENEFICIAIRE ET ORGANE D'EXECUTION	20
3.2 MODALITES D'EXECUTION	20
3.3 CALENDRIER D'EXECUTION	21
3.4 MODALITES DE PASSATION DES MARCHES	21
3.5 MODALITES DE GESTION FINANCIERE ET DE DECAISSEMENT	22
3.6 MODALITES DE SUIVI, DE SUPERVISION ET D'ETABLISSEMENT DE RAPPORTS	23
4. EFFICACITE, DURABILITE ET RISQUES	23
4.1 EFFICACITE ET EFFICIENCE	23
4.2 DURABILITE	24
4.3 RISQUES ET ATTENUATION	25
5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	26
ANNEXE 1. CARTE DE LA ZONE DU PROJET	27
ANNEXE 2. CALENDRIER D'EXECUTION	28
ANNEXE 3. COUT ESTIMATIF	29
ANNEXE 4. APPROBATION DU PROJET PAR LE PREMIER MINISTRE DE LA SOMALIE	30
ANNEXE 5. TERMES DE REFERENCE DU CHEF DE PROJET DE LA FAE	32
ANNEXE 6. TERMES DE REFERENCE POUR LES SERVICES DE CONSULTANTS	35
ANNEXE 7. DIRECTIVES CONCERNANT LA COMMUNICATION ET LA VISIBILITE	57

SIGLES ET ACRONYMES

APPM	Avis particulier de passation de marché
BAD	Banque africaine de développement
FAE	Facilité africaine de l'eau
CDP	Comité directeur du projet
CEP	Cellule d'exécution du projet
COOPI	Cooperazione Internazionale
DfID	Département britannique du développement international
EARC	Centre de ressources régional pour l'Afrique de l'Est
FAE	Facilité africaine de l'eau
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
GIRE	Gestion intégrée des ressources en eau
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
MEP	Manuel d'exécution du projet
MoWR	Ministère des ressources en eau du Somaliland
NAPA	Programme d'action national pour l'adaptation au changement climatique
ONG	Organisation non gouvernementale
PDIP	Personne déplacée à l'intérieur du pays
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PPP	Partenariat public-privé
SWALIM	Gestion de l'information sur l'eau et la terre en Somalie
UE	Union européenne
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance

ANALYSE DU CADRE LOGIQUE AXE SUR LES RESULTATS

Pays et intitulé du projet : **Somalie – Renforcer la résilience face au stress hydrique au Somaliland — Préparation du plan de gestion des ressources en eau et d'investissement.**

Objectif du projet : améliorer la gestion des ressources en eau et mobiliser des investissements pour le secteur de l'eau

	CHAÎNE DE RÉSULTATS	INDICATEURS DE PERFORMANCE			MOYENS DE VÉRIFICATION	RISQUES/MESURES D'ATTÉNUATION
		Indicateur	Référence	Cibles		
IMPACT	Contribution aux efforts visant à assurer la sécurité de l'alimentation en eau, à renforcer la résilience face aux catastrophes, à se remettre des effets de la sécheresse et à améliorer les moyens de subsistance	1. Pourcentage de la population disposant d'un volume adéquat d'eau destinée à la consommation humaine et animale 2. Superficie des terres sur lesquelles se pratique l'agriculture irriguée 3. Nombre de PDIP dont les moyens de subsistance sont rétablis	Horizon 2014 1. 10 % de la population jouit d'un accès adéquat à l'eau 2. 800 ha de terres irriguées 3. 100 000 PDIP	Horizon 2030 : 1. 50 % de la population jouit d'un accès adéquat à l'eau, du point de vue de la quantité et de la qualité 2. 10 000 ha de nouvelles parcelles irriguées 3. 100 % des PDIP rentrent chez elles ; 90 % de la population	Source : ministère de la Planification, MoWR, ministère de l'Agriculture, donateurs Périodicité : revue annuelle.	Risque : désintérêt des donateurs pour le financement des travaux en aval ou des mesures d'appui au secteur Mesure d'atténuation : assurer la participation des donateurs clés, pour tenir tous les bailleurs de fonds entièrement informés au sujet du projet
	Mobilisation de financements pour mettre en œuvre les investissements en aval prévus	Pourcentage du total des investissements prévus mobilisé	0 % en 2014	90 % du montant total d'ici à 2020	Source : ministère de la Planification, MoWR, donateurs Périodicité : revue annuelle	Risque : insuffisance des budgets alloués au secteur au niveau des ministères ou des districts Mesure d'atténuation : coordonner la réponse du Somaliland et des donateurs en vue de fournir des financements adéquats pour couvrir les budgets d'exploitation et de développement, suivant les résultats de la planification de la gestion des ressources en eau et de l'investissement
EFFETS	Bon fonctionnement d'institutions de l'eau capables de gérer durablement les ressources en eau, suivant le plan de GIRE	Nombre de professionnels de la GIRE en service dans des institutions publiques adéquatement financées	10 % de l'effectif et du budget requis	90 % des besoins budgétaires et en personnel prévus d'ici à 2020	Périodicité : revue annuelle	Risque : litiges au sujet du partage transfrontalier des ressources en eau Mesure d'atténuation : faire appel à l'IGAD en tant qu'une des entités de coordination régionale, pour atténuer le risque de différends au sujet des ressources hydriques communes.
PRODUITS	Composante 1 : Préparation d'un plan de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)				Source : Comité directeur, MoWR Périodicité : semestrielle, fin de projet	Risque : manque de capacités au MoWR Atténuation : formation sur le tas.
	1. Rapport initial fournissant l'évaluation de la situation et le plan de travail	1. Approbation du rapport initial	1. Aucune en 2014	1. Approbation du rapport d'évaluation 12 mois après l'approbation du projet		
	2. Rapport intérimaire donnant des détails sur la nature et les résultats de l'analyse et sur les problèmes clés identifiés lors de la préparation du plan	2. Validation du rapport intérimaire	2. Aucune en 2014	2. Validation du rapport intérimaire au plus tard 16 mois après l'approbation du projet		
3. Plan de GIRE définissant le cadre de la GIRE pour 3 bassins de drainage	3. Validation du plan de GIRE	3. Aucune en 2014	3. Validation du plan de GIRE au plus tard 20 mois après l'approbation du projet			

Composante 2 : Préparation d'un plan d'investissement				
1. Plan d'investissement contenant des projets et programmes résistants aux aléas climatiques et sensibles à la question du genre, qui ont été préparés aux fins de financement	1. Préparation et validation du plan d'investissement	1. Aucune en 2014.	1. - Plan d'investissement au plus tard 26 mois après l'approbation du projet	
Composante 3 : Conception et exécution des travaux prioritaires				
1. Conception et mise en œuvre des travaux prioritaires	1.1 Nombre de dessins préparés en vue de la réhabilitation des réservoirs de stockage d'eau	1.1 Aucun en 2014	1.1 - 4 dessins achevés au plus tard au 22 ^e mois	
	1.2 Travaux achevés	1.2 Aucun en 2014	1.2 - 4 réservoirs réhabilités au plus tard au 29 ^e mois	
Composante 4 : Fourniture d'appui au secteur et renforcement des capacités				
1. Renforcement des capacités du MoWR	1.1 Nombre de voyages d'études	1.1 Aucun en 2014	1.1 - 1 voyage d'études au plus tard au 8 ^e mois	
	1.2 Nombre d'ateliers d'échanges de connaissances	1.2 Aucun en 2014	1.2 - 2 ateliers d'échanges de connaissances d'ici à la fin du projet	
Composante 5 : Gestion du projet				
1. Création et fonctionnement du Comité directeur	1. Nombre de réunions du Comité directeur	1. — 0 en 2014	1. - 6 réunions	

DESCRIPTION/ACTIVITÉS CLÉS DE LA COMPOSANTE	Coût (euros)
	FAE
Composante 1 : Préparation d'un plan de gestion intégrée des ressources en eau	2 359 000
1. Revue et évaluation de la situation actuelle et identification des problèmes clés	
2. Analyse des besoins en matière de mise en valeur des ressources en eau	
3. Préparation du plan de gestion intégrée des ressources en eau	
Composante 2 : Préparation de plans d'investissement	Inclus dans la composante 1
1. Préparation de projets/programmes prioritaires	
2. Préparation de plans d'action pour l'appui au secteur	
3. Table ronde des donateurs	
Composante 3 : Conception et exécution des travaux de réhabilitation prioritaires	275 000
1. Hiérarchisation et sélection des travaux prioritaires	
2. Conception détaillée	
3. Acquisition des services d'entrepreneurs	
4. Exécution des travaux	
Composante 4 : Fourniture d'appui au secteur et renforcement des capacités	80 000
1. Renforcement des capacités du MoWR	
2. Renforcement des capacités des communautés	
3. Activités de gestion des connaissances	
Composante 5 : Gestion du projet	143 000
Provisions pour aléas (5 %)	143 000
Coût total	3 000 000

RESUME ANALYTIQUE

Le Somaliland connaît, depuis quelques années, une des pires sécheresses de son histoire récente. Cette sécheresse touche à peu près 40 % de sa population, qui s'élève à 3,5 millions d'habitants. De graves pénuries alimentaires et d'eau ainsi que la flambée des prix des produits alimentaires et de l'eau et la mort du bétail ont plongé beaucoup de familles dans la pauvreté. Par ailleurs, il a été signalé vers la fin de 2011 qu'il existait environ 100 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDIP) au Somaliland.

L'absence de mise en valeur et la mauvaise gestion des ressources en eau sont la cause principale de la vulnérabilité du Somaliland à la sécheresse, et constituent une des entraves majeures à l'amélioration des moyens de subsistance et du développement économique. Le Somaliland est bien conscient du besoin d'améliorer la gestion de cette ressource précieuse mais limitée, et dans sa Vision 2030, il est recommandé d'élaborer un plan directeur pour le programme national de conservation et de développement de l'eau. En outre, le Programme d'action national pour l'adaptation au changement climatique (NAPA) de la Somalie met l'accent sur la nécessité de préparer des plans régionaux de gestion des ressources en eau.

Le projet a pour objet de satisfaire le besoin identifié d'un plan global de gestion intégrée et de mise en valeur des ressources en eau au Somaliland, qui contribuera aux efforts déployés actuellement pour assurer la sécurité de l'alimentation en eau et la résilience face à la sécheresse, se remettre des effets de la sécheresse, améliorer les moyens de subsistance et appuyer la reprise économique. Les principaux bénéficiaires seront les quelque 3,5 millions de personnes vivant en milieu urbain et rural au Somaliland, dont environ 2 millions de pasteurs nomades et leurs 18 à 20 millions de têtes de bétail.

L'objectif global du projet est d'améliorer la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et de mobiliser des investissements pour satisfaire tous les types de besoins en eau. Pour atteindre cet objectif, le projet s'articulera autour de quatre composantes principales : i) préparation d'un plan de GIRE ; ii) élaboration d'un plan d'investissement contenant des projets et des programmes, aux fins de financement ; iii) conception et exécution de travaux de réhabilitation prioritaires ; et iv) fourniture d'appui au secteur et renforcement des capacités.

Les résultats à moyen terme correspondants sont : i) la mobilisation de financements pour mettre en œuvre les investissements en aval prévus ; et ii) un bon fonctionnement d'institutions de l'eau capables de gérer durablement les ressources en eau, suivant le plan de GIRE.

La République fédérale de Somalie est le bénéficiaire du don, et la FAE l'organe d'exécution du projet. La mise en œuvre du projet se déroulera sur une période de 30 mois à partir de la date d'approbation.

Il est recommandé d'accorder à la République fédérale de Somalie un don de **3 000 000 euros** au maximum sur les ressources de la FAE pour la mise en œuvre du projet décrit dans le présent rapport d'évaluation.

1. CONTEXTE

1.1 Justification et origine du projet

1.1.1 Depuis quelques années, le Somaliland et d'autres régions de la Corne de l'Afrique traversent une des périodes les plus sèches jamais enregistrées de mémoire d'homme, les pluies saisonnières ayant été insuffisantes pendant quatre années consécutives. La situation relative à la sécurité alimentaire s'est dégradée dans toutes les zones touchées par la sécheresse, avec une augmentation de deux à trois fois des prix alimentaires. De même, le prix de l'eau a flambé et est hors de portée pour la plupart des pauvres. Les troupeaux de bétail ont été décimés, ce qui a obligé les pasteurs durement touchés à migrer vers les agglomérations et les villages à la recherche d'aide. La malnutrition s'est accentuée chez les enfants de moins de cinq ans et les adultes. De graves pénuries alimentaires et d'eau ainsi que la flambée des prix des produits alimentaires et de l'eau et la mort du bétail ont plongé beaucoup de familles dans la pauvreté.

1.1.2 D'après les autorités du Somaliland, la sécheresse a touché à peu près 40 % de la population qui s'élève à 3,5 millions d'habitants, ce qui correspond à 1,4 million de personnes. Plus de 55 % de la population du Somaliland sont des nomades qui dépendent du bétail pour leurs moyens de subsistance et pâtissent le plus de la sécheresse actuelle. Par ailleurs, il a été signalé vers la fin de 2011 qu'on dénombrait environ 100 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDIP) au Somaliland.

1.1.3 Les causes de la vulnérabilité du Somaliland au risque de sécheresse et les entraves à l'amélioration des moyens de subsistance et au développement économique du pays sont en grande partie liées à l'absence de mise en valeur et à la mauvaise gestion des ressources en eau. La plupart des eaux pluviales ne sont pas utilisées à des fins productives, en raison d'un manque d'installations de stockage et de mauvaises pratiques en matière de gestion de l'eau. L'eau souterraine est une ressource limitée et son extraction est très coûteuse, car il se révèle nécessaire de forer des puits profonds de 200 à 400 m dans beaucoup de régions du pays. En outre, les pressions exercées sur cette ressource rare s'accroissent sous l'effet de la croissance démographique, de l'urbanisation, de l'agriculture irriguée et des activités industrielles. Les secteurs éprouvant des besoins d'eau varient, de l'alimentation de 2 millions de citoyens, de 1,5 million d'habitants des zones rurales et du bétail (estimé à 7 millions de chameaux, 5 millions de bovins et 25 millions d'ovins et de caprins), à l'agriculture, à l'élevage et à l'industrie dans les agglomérations et villes principales comme Hargeisa, Berbera, Burao, etc. Toutefois, en dépit de ces divers problèmes, les besoins en eau sont raisonnablement susceptibles d'être satisfaits dans bon nombre de régions du pays si l'eau est bien gérée. À titre d'exemple, de meilleures infrastructures de captage des eaux pluviales sont nécessaires sur les hauts plateaux où l'essentiel des 500 mm annuels de pluie tombe lors de tempêtes intenses avec des crues soudaines connexes.

1.1.4 Le Somaliland est bien conscient du besoin d'améliorer la gestion de cette ressource précieuse mais limitée, et dans sa Vision 2030, il est recommandé d'élaborer un plan directeur pour le programme national de conservation et de développement de l'eau. La vision à long terme à l'horizon 2030 pour le secteur de l'eau au Somaliland est celle d'un « pays qui met à disposition et en tout temps suffisamment d'eau fraîche pour ses citoyens et les activités productives, grâce à la conservation et à une gestion durable de ses eaux superficielles et souterraines. »

1.1.5 Le présent projet a pour objet de satisfaire le besoin d'élaborer un tel plan global de gestion intégrée et de mise en valeur des ressources en eau, et de contribuer de ce fait aux efforts déployés actuellement par le Somaliland pour se remettre des effets de la sécheresse, renforcer la résilience face à la sécheresse, améliorer les moyens de subsistance et appuyer la reprise économique.

1.1.6 La proposition de projet initiale, reçue en août 2011, portait sur la réhabilitation et la construction de 24 réservoirs sanitaires dans cinq régions du Somaliland. La Facilité africaine de l'eau (FAE) a aussi organisé des réunions avec le ministre des Ressources en eau de la République fédérale de Somalie en octobre 2011 au sujet de la proposition, et une lettre du Premier ministre somalien approuvant le financement du projet pour le Somaliland a été fournie. La FAE a entrepris une mission de préparation et d'évaluation du projet en mars 2012, pour mieux évaluer le type d'appui qu'elle pourrait apporter dans le cadre de son nouveau plan stratégique. Le projet a été récemment approuvé par le gouvernement fédéral de la Somalie dans l'aide-mémoire préparé lors de la visite effectuée par une délégation de haut niveau du gouvernement somalien à la Banque du 28 au 30 avril 2014.

1.2 Situation et priorités du secteur

Politiques, lois et réformes

1.2.1 Le Somaliland s'emploie à mettre en place un cadre réglementaire global qui englobera les outils institutionnels, juridiques et de politique décrits ci-après :

- la **politique nationale de l'eau** (approuvée en juin 2004), qui énonce les objectifs, les principes généraux et les directives à suivre dans le cadre du développement du secteur de l'eau
- la **stratégie nationale de l'eau** (approuvée en septembre 2004), qui indique les priorités et les mesures détaillées devant être prises pour faciliter la mise en œuvre de la politique
- la **loi sur l'eau** (adoptée en 2012), qui crée le cadre juridique destiné à appuyer la stratégie, et définit les organisations, les missions et les responsabilités, ainsi que les procédures, obligations et interdictions, de manière générale
- la **réglementation relative à l'eau** (en cours de préparation), qui réunit tous les règlements nécessaires pour assurer l'application de la loi sur l'eau.

1.2.2 Il peut se révéler nécessaire de mettre à jour la politique et la stratégie pour tenir compte de tout changement qui pourrait s'opérer, dans le cadre du présent projet, au niveau des cadres de politique, de gouvernance et d'appui du secteur, ou des priorités en matière de gestion stratégique des ressources en eau, et des mesures de mise en œuvre.

Planification et priorités du Somaliland

1.2.3 Le ministère de la Planification nationale et du Développement du Somaliland, en collaboration avec les divers ministères opérationnels, dont celui des Ressources en eau (MoWR), a préparé un certain nombre de plans pertinents qui définissent les priorités à court et à moyen terme du pays. Il s'agit notamment du plan de développement national 2012–2016 du Somaliland, dans lequel le secteur de l'eau figure en bonne place avec environ 80 millions

de dollars d'investissements ciblés sur la période de cinq ans. Le MoWR a également établi des plans d'action brefs pour le développement de l'eau en milieu urbain et rural, qui fournissent plus de détails sur le plan national. En outre, des plans directeurs sont disponibles et couvrent l'alimentation en eau de la ville de Hargeisa et l'agglomération de Burao, et le MoWR recommande l'élaboration de plans directeurs pour les deux autres agglomérations principales de Borama et Gebiley.

1.2.4 Un Programme d'action national pour l'adaptation au changement climatique (NAPA) de la Somalie a été préparé en 2013, avec la participation du Somaliland. La gestion et la mise en valeur des ressources en eau ont été soulignées comme un des trois domaines clés du programme, dans le cadre duquel ont été identifiées un certain nombre d'activités d'adaptation prioritaires ayant trait à la politique et à la planification, au développement institutionnel et aux investissements dans les ressources. Le besoin de préparer des plans nationaux/régionaux de gestion des ressources en eau figure en bonne place dans les activités prioritaires du NAPA.

1.2.5 La conception du projet a pris en considération tous ces plans. Cependant, à l'exception des deux plans directeurs d'alimentation en eau, les plans ne se trouvent pas à un stade où ils peuvent servir à hiérarchiser et mobiliser les investissements dans le secteur. Les divers organismes donateurs et d'autres parties prenantes consultés lors de l'évaluation ont tous indiqué qu'un plan de développement global du secteur de l'eau est d'une grande nécessité pour guider leur appui. Le MoWR a aussi lancé un appel en faveur de la coopération technique et de la mobilisation d'investissements destinés à appuyer un Programme de gestion des bassins versants de 20 ans, dont traitera le plan de gestion des ressources en eau et d'investissement qui sera préparé dans le cadre du présent projet.

Aide et projets/programmes en cours des donateurs

1.2.6 L'IGAD dirige une initiative sur la résilience face à la sécheresse dans la Corne de l'Afrique, notamment en Somalie, et la FAE a participé à des réunions consultatives et de haut niveau avec l'IGAD et d'autres parties prenantes. Il s'ensuit que le projet de la FAE a été conçu de façon à être lié directement à l'initiative pilotée par l'IGAD, grâce à l'accent qu'il met sur le renforcement de la résilience face à la sécheresse au Somaliland. Il s'appuie sur les engagements politiques déjà pris par les dirigeants de la Somalie, ce qui donne une justification de haut niveau à l'approche proposée du projet.

1.2.7 Dans le cadre de cette initiative, la BAD s'emploie à mettre en œuvre un programme sur la résilience face à la sécheresse et sur les moyens de subsistance durables dans la Corne de l'Afrique, notamment en Somalie. Le projet de la FAE a été conçu pour assurer une synergie avec le programme de la Banque relatif à la Corne de l'Afrique, surtout dans la mesure où il existe des chevauchements avec la principale composante qui porte sur la mise en valeur et la gestion des ressources en eau. En particulier, les plans d'investissement permettront à la BAD de passer rapidement à la conception détaillée et à la mise en œuvre de l'infrastructure d'alimentation en eau pour satisfaire les besoins humains, agricoles et du bétail au Somaliland.

1.2.8 La FAE a financé un projet achevé récemment sous la direction de l'IGAD, qui a fourni un appui pour la cartographie, l'évaluation et la gestion des ressources hydriques transfrontalières dans la sous-région de l'IGAD, notamment le Somaliland. Les produits du projet donneront des informations et une cartographie utiles et pouvant être utilisées lors de la préparation du plan de gestion des ressources en eau.

1.2.9 Seule une poignée de donateurs internationaux et d'organismes de développement intéressés au secteur de l'eau ont une présence au Somaliland. Il s'agit notamment de l'Union européenne, du Fonds international de développement agricole, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'UN-HABITAT et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), qui ont des bureaux extérieurs à Hargeisa. La plupart des autres partenaires au développement gèrent leurs activités au Somaliland à partir de Nairobi. Quelques-uns des grands projets en cours ou prévus sont : le programme de développement de l'alimentation en eau d'Hargeisa et de trois autres agglomérations financé par la Commission européenne et mis en œuvre par UN-HABITAT, et l'engagement pris par l'Organisation de coopération islamique de réaliser 146 puits de forage. Parmi les autres concours apportés par la Commission européenne figurent l'assistance technique donnée au MoWR et aux autorités de l'eau d'Hargeisa et d'autres centres urbains, pour la passation des marchés, la gestion des contrats et la supervision des travaux de construction ; la mise en œuvre de certaines activités pilotes de captage des eaux de pluie ; et la fourniture d'équipements hydrogéologiques destinés au contrôle des eaux souterraines en milieu urbain. De même, l'UNICEF continue d'apporter un appui important au secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. Il existe un groupe de coordination du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, qui est formé de partenaires du secteur et coordonné par le MoWR.

1.2.10 La FAO met en œuvre le programme de gestion de l'information sur la l'eau et la terre (SWALIM) à l'échelle du pays. Il s'agit d'un programme à long terme visant à permettre aux institutions somaliennes de fournir de façon efficiente et efficace des informations essentielles sur l'eau et la terre. La quatrième phase achevée récemment consistait, entre autres activités, en une étude hydrogéologique ainsi qu'en la collecte d'autres données hydrologiques indispensables. La cinquième phase du programme SWALIM est actuellement en cours et continuera à fournir de l'aide au programme jusqu'en 2017, notamment en maintenant et en développant davantage les systèmes d'information sur l'eau et la terre, et en renforçant la capacité des institutions du secteur à appliquer de façon pratique les informations à leurs activités de gestion des ressources, comme la planification sectorielle.

1.2.11 Un nombre croissant d'organisations non gouvernementales (ONG) internationales opèrent à Hargeisa et sont actives dans le secteur de l'eau, dont OXFAM, ActionAid, Care, COOPI, Terre Solidari, le Conseil norvégien pour les réfugiés, Muslim AID, le Croissant rouge et Première Urgence. Ensemble, elles fournissent un important appui de base au développement du secteur.

1.2.12 Le processus de création d'un fonds fiduciaire multidonateurs pour la Somalie est bien avancé, avec l'appui de la Banque mondiale et d'autres partenaires. Une fois établi, ce fonds ouvrira la porte à une aide accrue des donateurs, en particulier dans la mesure où la Somalie se trouve sous le coup de sanctions imposées par la BAD et beaucoup d'autres donateurs multilatéraux, ce qui empêche la mise en œuvre de programmes de prêt de grande envergure.

1.2.13 Au total, les donateurs sont bien intéressés à aider le Somaliland à l'heure actuelle. Le fonds fiduciaire proposé et d'autres engagements prévus ou potentiels (en particulier de la part des États du golfe et des Fonds arabes) permettront d'assurer un flux adéquat de financements pour les projets en aval qui sont identifiés et préparés dans le cadre de la composante « planification des investissements » du projet de la FAE.

1.3 Définition du problème

Problèmes de gestion et de planification des ressources en eau

1.3.1 **Cadre hydrologique** – L'eau est une ressource rare au Somaliland. Il n'existe ni lac ni cours d'eau permanent, et les eaux de pluie sont limitées à deux brèves saisons humides. Les précipitations annuelles moyennes, qui s'établissent à environ 300 mm, atteignent à peu près 500 mm à l'ouest et le long de la chaîne des hauts plateaux, et la grande partie du pays est classée comme étant aride ou semi-aride. L'évapotranspiration est très élevée, tout particulièrement dans la zone côtière où elle atteint 2 900 mm. Les sécheresses sont courantes et se produisent à une ampleur modérée tous les trois à quatre ans et grave tous les sept à neuf ans, et elles sont à l'origine d'énormes difficultés liées à la perte des moyens de subsistance, surtout chez les pasteurs nomades qui vivent de l'élevage.

1.3.2 **Besoin d'un plan de GIRE** – La mauvaise gestion des ressources en eau est la plus importante contrainte qui empêche de s'attaquer à la vulnérabilité du Somaliland aux catastrophes liées à des conditions climatiques défavorables. Beaucoup de régions du pays enregistrent certes des niveaux d'eau de pluie suffisants pour satisfaire les besoins courants, mais le Somaliland manque d'infrastructures et de savoir-faire pour gérer convenablement ses ressources en eau disponibles. Un plan global de GIRE pour le secteur, ainsi que des mesures coordonnées d'appui sectoriel, la planification des investissements et la préparation des projets/programmes permettront au Somaliland de mobiliser les investissements d'infrastructures qui font cruellement défaut et de mieux gérer ses ressources en eau.

1.3.3 **La résilience face à la sécheresse** est une priorité nationale et régionale. En raison de l'accroissement de la variabilité climatique, le régime pluviométrique a changé et les sécheresses deviennent plus fréquentes et plus graves, ce qui conduit à un grand nombre de PDIP. Il existe une Autorité nationale de recherche environnementale et de préparation aux catastrophes et gestion de leurs effets en Somalie. Une proposition conjointe de la FAO, du PNUD, du Programme alimentaire mondial et d'OXFAM concernant la gestion des risques de sécheresse et les investissements a été préparée, mais n'a pas encore été approuvée et mise en œuvre. Le renforcement de la résilience requiert aussi la consolidation des secteurs productifs et des moyens de subsistance, ainsi que la fourniture de services de base comme ceux d'accès à l'eau potable. La disponibilité d'un plan de GIRE contribuera considérablement à améliorer les efforts de préparation à la sécheresse.

1.3.4 **Infrastructures** – Sans des infrastructures adéquates, le Somaliland ne sera pas en mesure de satisfaire ses besoins en eau. En particulier, étant donné son régime pluviométrique saisonnier, les sécheresses annuelles récurrentes et l'absence d'eau superficielle permanente, il existe un grand besoin d'infrastructures de captage des eaux pluviales permettant de recueillir et de stocker les eaux de pluie pour le bétail, l'irrigation et d'autres usages. De même, l'exploitation durable des ressources en eaux souterraines est essentielle pour satisfaire les besoins d'approvisionnement en eau et autres. Malheureusement, les années de conflit et l'instabilité ont conduit à un manque aigu de fonds pour l'extension de la base infrastructurelle, voire pour l'entretien de celle-ci. Il est par conséquent impératif d'aménager des infrastructures de tous les types, et des investissements importants sont nécessaires. Il convient toutefois d'effectuer une planification détaillée des investissements pour mobiliser des financements auprès des donateurs, ainsi que pour assurer une utilisation optimale de tous les fonds et l'orientation de ceux-ci vers des projets prioritaires qui procurent des avantages importants.

1.3.5 **Connaissance des ressources en eau** – Avec l'appui de diverses organisations, comme la FAO, qui lui ont fourni une assistance en matière de gestion de l'information sur l'eau et la terre, le Somaliland a été en mesure d'acquérir une connaissance suffisante de ses ressources en eau qui peut servir de base pour préparer un plan de gestion des ressources hydriques pour le secteur. La base d'un réseau hydrométéorologique est aussi en place, mais elle mérite d'être renforcée. Il y a une méconnaissance des rendements durables des aquifères profonds, aussi importe-t-il de réaliser une étude hydrométéorologique vaste et globale à l'échelle du pays, en s'appuyant sur le projet en cours pour améliorer la connaissance des ressources en eaux souterraines. De même, un inventaire exhaustif de tous les points et sources d'eau du pays a été effectué en 2008, mais il doit être mis à jour. Le renforcement des capacités, notamment la formation du personnel existant et la sensibilisation d'un plus grand nombre de spécialistes, la fourniture d'équipements supplémentaires pour améliorer le réseau hydrométéorologique, la réalisation d'études géophysiques et le contrôle de la qualité de l'eau sont également nécessaires.

1.3.6 **Captage et stockage des eaux de pluie** – Le Somaliland a identifié le besoin d'étendre considérablement le réseau des réservoirs de surface existants qui servent à stocker l'eau pour le bétail, la consommation humaine et la petite agriculture. De même, le Somaliland aimerait construire des barrages plus grands et à usages multiples, dans les régions plus montagneuses du pays où il peut exister des emplacements adaptés. En milieu urbain, le captage des eaux pluviales à partir des toitures doit être encouragé, pour satisfaire les besoins des ménages.

1.3.7 **Alimentation en eau** – Le niveau d'accès à l'eau potable au Somaliland n'est pas bien connu, aucune statistique fiable n'étant disponible. Les estimations récentes effectuées par la FAO-SWALIM ont donné des chiffres d'accès variant de moins de 20 % à 50 % dans divers districts. Le plan de développement 2012–2016 du Somaliland signale qu'en moyenne, 41 % de la population utilisait des sources améliorées d'eau potable en 2006. La consommation moyenne dans la capitale Hargeisa est estimée à seulement 10 litres/tête/jour. Pour approvisionner en eau les zones rurales, notamment les petites agglomérations, l'utilisation des puits de forage profonds est envisagée. Cela requiert toutefois des investissements importants, car dans beaucoup de régions du pays, la profondeur des puits de forage peut atteindre 300 à 400 m (la moyenne nationale est d'à peu près 150 m) et la construction peut coûter 100 000 dollars ou plus. Le recours à l'énergie solaire ou éolienne pour le pompage de l'eau est en cours d'expérimentation dans certaines régions du pays et devrait être étendu aux puits de forage moins profonds.

1.3.8 **Eau pour le bétail** – Plus de 50 % de la population étant des pasteurs nomades, l'eau destinée au bétail est une préoccupation majeure à laquelle il convient de s'attaquer de toute urgence. Toutefois, étant donné qu'un mauvais emplacement des points d'eau peut conduire à des conflits et à une dégradation de l'environnement liée au surpâturage, un choix minutieux du lieu d'aménagement du point d'eau est essentiel. Des points d'eau stratégiques peuvent être utilisés durant les périodes de sécheresse, aussi faut-il également les planifier et les aménager.

1.3.9 **Utilisation de l'eau à des fins agricoles** – Au Somaliland, l'agriculture est avant tout une activité essentiellement de subsistance, ses produits étant surtout destinés à la consommation des ménages. La culture fruitière et l'horticulture, qui se pratiquent à une échelle relativement petite, sont principalement commerciales. On trouve différents types

d'agriculture au Somaliland, notamment l'agroélevage sous pluie, l'agriculture irriguée avec alimentation par pompage, et l'agriculture irriguée par épandage des eaux de crue. D'après les estimations, l'agriculture sous pluie est pratiquée sur une superficie d'environ 30 000 ha, tandis que la surface irriguée n'est que de 800 ha. Les estimations des zones irrigables n'ont été effectuées que pour la partie occidentale du pays, tandis qu'aucune initiative de ce genre n'a été prise pour la partie orientale.

1.3.10 Il y a lieu d'étudier plus en profondeur le potentiel de l'irrigation à grande échelle et d'élaborer un modèle pratique d'agriculture irriguée qui contribuerait à renforcer la résilience face à la sécheresse. Les principaux défis auxquels est confronté le secteur sont l'insuffisance de la pluviosité, le coût élevé de l'irrigation lié à des pratiques inefficaces et aux prix élevés des combustibles, le manque d'intrants agricoles, de mauvaises pratiques agricoles, le manque de technologies appropriées, la dégradation des sols, l'insuffisance des capitaux disponibles, l'absence de services de vulgarisation et le manque d'accès aux marchés.

1.3.11 **Terre et environnement** – La dégradation des terres devient une source grave de préoccupation, en raison de la disparition de la couche arable sous l'effet des inondations soudaines durant la saison pluvieuse, et de la perte de la végétation protectrice dans beaucoup de régions. Les moyens techniques permettant de s'attaquer à ces problèmes (comme les murets de terre, les terrasses en pierre, les barrages de retenue des eaux de ruissellement, les barrages à accumulation de sable et les pépinières d'arbres) ont été démontrés avec succès dans des projets antérieurs, mais ils n'ont jamais été adoptés à grande échelle.

Problèmes d'appui au secteur

1.3.12 **Institutions de l'eau** – Selon la politique de l'eau (2004) du Somaliland, le ministère des Mines, de l'Énergie et des Ressources en eau (MoWR) est responsable de la gestion des ressources hydriques, de l'élaboration d'un cadre réglementaire et de l'approvisionnement en eau à usage domestique. L'action du MoWR est cependant entravée par un budget d'exploitation limité, l'absence de fonds internes pour le développement du secteur, et des niveaux insuffisants d'effectifs professionnels/techniques et d'équipements requis pour remplir sa mission. Les partenaires au développement fournissent un certain appui sous forme d'assistance technique et un nombre de propositions sont disponibles pour améliorer la formation interne. Parmi les autres ministères dont les activités ont trait à l'eau figurent ceux de l'Agriculture, de l'Élevage, du Développement pastoral, de l'Environnement et de la Santé. Les problèmes auxquels sont confrontés ces ministères sont similaires à ceux du MoWR. Au niveau décentralisé, il incombe aux districts d'appuyer la fourniture de l'eau (planification, supervision de la prestation des services, exploitation et entretien, gestion financière et appropriation des actifs). Toutefois, les capacités des districts sont également très faibles. Une revue du cadre institutionnel et réglementaire ainsi qu'une évaluation globale du renforcement des capacités et du développement des ressources humaines sont nécessaires.

1.3.13 Le Somaliland se propose de remédier au manque d'effectifs professionnels et techniques qualifiés en renforçant les programmes universitaires existants et en créant des instituts de l'eau pour l'enseignement technique. Il convient de déployer des efforts supplémentaires pour affiner ces propositions, notamment en élaborant des plans d'action détaillés et assortis de coûts estimatifs.

1.3.14 **Gouvernance et réglementation** – Le Somaliland procède à la mise en place de réformes globales de ses politiques, lois et plans stratégiques pour le secteur. De même, le MoWR s'emploie à renforcer ses capacités avec l'appui de divers partenaires, et diverses

propositions ont été émises à cet égard et ont trait aux modèles de partenariat public–privé (PPP) du secteur de l’eau, de l’assainissement et de l’hygiène, à la réglementation, à la gouvernance, etc. Des appels sont aussi lancés en faveur de la mise en place d’un organisme de réglementation indépendant. Il convient de continuer à soutenir ces processus, en commençant par la préparation et l’adoption d’un plan d’action global pour l’appui au secteur. Cela permettra au MoWR et à d’autres ministères de coordonner leurs efforts et de contribuer à assurer un financement pérenne et adéquat. Ce faisant, le MoWR continuera à progresser vers l’acquisition des capacités requises pour gérer durablement ses ressources en eau.

1.3.15 **Partenariats public-privé** – Le secteur privé joue un rôle majeur dans l’alimentation en eau, en raison en partie de la capacité limitée des autorités du Somaliland à assurer une fourniture directe de ces services. Il est envisagé que les montages de PPP continueront d’être développés, en particulier dans les zones urbaines. Il convient cependant de s’attaquer à un certain nombre de problèmes pour améliorer les PPP, notamment en renforçant la capacité du MoWR à réguler le secteur privé et en veillant à ce que les besoins des pauvres soient bien satisfaits. L’UNICEF a joué un rôle moteur dans les PPP, en réalisant un certain nombre de projets pilotes qui ont conduit à la mise en évidence de bons exemples de systèmes bien gérés d’alimentation en eau en milieu rural/urbain. Elle a par ailleurs préparé des propositions pour expérimenter divers modèles novateurs de prestation des services en milieu urbain. Dans les zones rurales, une évaluation des modèles de gestion de l’eau est aussi indispensable, car il se pose un éventail de questions liées à la décentralisation, à la gestion communautaire, aux clans, et aux pasteurs nomades. Les PPP pourraient également être envisagés pour la mise au point d’interventions dans le domaine de l’utilisation de l’eau pour le bétail et l’irrigation, ou d’autres activités d’appui connexes dans ces deux sous–secteurs.

1.3.16 **Tarifs et abordabilité** – Les populations sont habituées à la notion du paiement de l’eau destinée à leur propre usage ainsi qu’au bétail. Toutefois, à l’heure actuelle, les pauvres souffrent en raison des prix élevés qu’ils paient pour l’eau, surtout pendant la saison sèche lorsque l’eau doit être transportée par camion sur de longues distances dans les zones rurales. Il s’ensuit que durant ces périodes de pénurie, le coût de l’eau peut atteindre 10 à 20 dollars le m³ en milieu rural. Il y a lieu d’évaluer et de mettre au point des voies et moyens pour garantir des tarifs équitables et abordables, dans un cadre global d’utilisation de l’eau. L’amélioration des infrastructures pour accroître la densité des points d’eau ruraux ainsi que l’extension des réseaux urbains d’adduction d’eau contribueront aussi à pallier ce problème.

1.3 Bénéficiaires et parties prenantes

1.4.1 Les principaux bénéficiaires seront les quelque 3,5 millions de personnes vivant en milieu urbain et rural au Somaliland, dont environ 2 millions de pasteurs nomades et leurs 18 à 20 millions de têtes de bétail. Le MoWR et d’autres ministères profiteront aussi des plans et des mesures d’appui au secteur. Les niveaux décentralisés de l’administration et les communautés tireront parti de l’appui fourni durant l’exécution des travaux prioritaires. En outre, toutes les régions du Somaliland profiteront du renforcement de la paix et de la sécurité qui découlera de la disponibilité accrue de l’eau.

1.4 Justification de l’intervention de la FAE

1.5.1 Le projet est bien aligné sur le nouveau cadre stratégique de la FAE. Il s’inscrit dans le cadre de la priorité stratégique principale qui est de **préparer des projets susceptibles de bénéficier de concours bancaires aux fins d’investissement**, de par l’accent qu’il met sur la préparation des projets d’investissement ; et de la priorité relative aux **petits investissements**

stratégiques dans les infrastructures d'alimentation en eau et d'assainissement des États fragiles, à travers les travaux prioritaires qui seront exécutés au titre du projet. Ce dernier a aussi trait à la priorité stratégique consistant à **améliorer la gouvernance de l'eau**, en raison de sa concentration sur l'appui au secteur. Il est également en rapport avec la priorité visant à **promouvoir les connaissances au sujet de l'eau**, à travers l'élaboration d'un cadre d'information et de connaissance sur les ressources hydriques, et diverses activités d'apprentissage du projet.

2. LE PROJET

2.1 Impact, objectif et résultats

2.1.1 L'impact visé par le présent projet est de contribuer aux efforts déployés pour assurer la sécurité de l'alimentation en eau et la résilience face aux catastrophes, se remettre des effets de la sécheresse, améliorer les moyens de subsistance et appuyer la relance économique.

2.1.2 L'objectif/le but global du projet est d'améliorer la gestion des ressources en eau et de mobiliser des investissements pour le secteur de l'eau. Concrètement, le projet va i) préparer un plan de GIRE ; ii) élaborer des projets et programmes susceptibles de bénéficier de concours bancaires, aux fins de financement ; et iii) atténuer quelque peu les incidences de la sécheresse et renforcer les capacités, grâce à l'exécution de travaux de réhabilitation prioritaires.

2.1.3 Le projet escompte comme résultats :

- la mobilisation de financements pour mettre en œuvre les investissements prévus en aval ;
- un bon fonctionnement d'institutions de l'eau capables de gérer durablement les ressources en eau, suivant le plan de gestion des ressources hydriques.

2.2 Composantes, produits et activités du projet

2.2.1 Le projet aura cinq composantes principales :

- i. Préparation d'un plan de gestion intégrée des ressources en eau
- ii. Préparation d'un plan d'investissement contenant des projets et des programmes
- iii. Conception et exécution de travaux de réhabilitation prioritaires
- iv. Fourniture d'appui au secteur et renforcement des capacités
- v. Gestion du projet

2.2.2 Un résumé des activités devant être réalisées dans le cadre de chacune des cinq composantes est donné ci-après. Les détails sont fournis dans les termes de référence figurant en annexe 6.

i) Préparation d'un plan de gestion intégrée des ressources en eau

2.2.3 La préparation du plan de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) se déroulera en trois étapes : i) évaluation de la situation actuelle et identification des problèmes clés ; ii) analyse des besoins de mise en valeur des ressources en eau pour les zones retenues des trois principaux bassins de drainage (golfe d'Aden, Ogaden et Togder/Nugal ; voir carte de l'annexe 1 pour une idée de l'emplacement du projet) ; et iii) élaboration du plan de GIRE pour tous les usages de l'eau, qui englobe les stratégies de développement à court et à long terme, les projets et programmes étant hiérarchisés aux fins de mise en œuvre. Une vue d'ensemble de l'approche qui sera suivie et des produits est présentée ci-après.

2.2.4 Les activités d'évaluation donneront un aperçu de la situation actuelle en ce qui concerne la disponibilité et l'utilisation des ressources en eau ; le cadre de développement national ; les documents relatifs à la politique et à la stratégie en vigueur ; les problèmes de gouvernance sectorielle ; et les plans de développement proposés. On évaluera la situation relative aux données et aux informations existantes et déterminera si des travaux supplémentaires s'imposent. Des cartes thématiques d'échelles diverses seront établies comme contribution à la préparation du plan et utilisées à d'autres fins. Il sera soumis un rapport initial qui comprendra une évaluation de la situation soulignant les questions clés de développement, et le plan de travail détaillé pour les stades suivants. Les commentaires formulés par les parties prenantes clés dans le cadre de la première revue s'appuieront entre autres sur ce rapport.

2.2.5 Le stade de l'analyse mettra l'accent sur les études thématiques et sectorielles, ainsi que sur l'examen des options et scénarios de développement suivant une série différente d'hypothèses. Les études thématiques et sectorielles porteront notamment sur les caractéristiques physiques, les ressources naturelles, les ressources en eau, les infrastructures, le développement socioéconomique et les aspects environnementaux. Un rapport intérimaire donnant des détails sur la nature et les résultats de l'analyse effectuée ainsi que sur les questions clés identifiées lors de la préparation du plan sera soumis. Ce rapport servira de base à la deuxième série de consultations avec les parties prenantes clés.

2.2.6 Le stade de préparation du plan englobera l'élaboration de plans de gestion des ressources en eau couvrant tous les usages de l'eau pour les zones retenues des trois bassins de drainage, qui seront fondus dans un plan global de GIRE. Le plan de GIRE incorporera la mise en valeur intégrée et à usages multiples des ressources hydriques, foncières et naturelles des bassins. La préparation du plan de GIRE s'appuiera sur une évaluation systématique des ressources en eau disponibles et des usages existants et potentiels dans les bassins de drainage, et sur une élaboration de projets et programmes de développement qui tient compte des caractéristiques des zones retenues dans les trois bassins principaux, notamment les besoins socioéconomiques et les conditions socioécologiques. Le plan fournira une liste hiérarchisée des programmes et projets de développement devant être mis en œuvre sur une période de 30 ans, sous forme d'interventions à court (0 à 10 ans), à moyen (10 à 20 ans) et à long (20 à 30 ans) terme. Les cadres de gouvernance et d'appui du secteur seront définis comme faisant partie du plan de GIRE, en ce qui concerne notamment le cadre institutionnel favorable à la mise en œuvre des options de développement ; l'affinage du cadre juridique, réglementaire et de politique existant pour la GIRE ; et le cadre de gestion de l'information/des connaissances sur les ressources en eau et le cadre de suivi et d'évaluation. Un plan d'action pour le genre, une stratégie d'amélioration des dispositifs de PPP, des stratégies de mobilisation des ressources d'investissement en vue d'un financement durable

du plan d'exécution, ainsi qu'un plan de sensibilisation du public à la gestion intégrée de l'eau seront préparés. Les plans existants de préparation à la sécheresse seront revus et mis à jour, ainsi qu'une carte des risques de catastrophes naturelles. Le rapport final qui décrit en détail le plan et les options de développement sera soumis aux parties prenantes pour examen, et mis au point après les observations émises dans le cadre de l'examen.

2.2.7 Produits

- Le rapport initial, qui donne une évaluation de la situation en soulignant les questions clés de développement et en définissant le plan de travail détaillé pour la préparation du plan de GIRE.
- Le rapport intérimaire, qui décrit en détail la nature et les résultats de l'analyse effectuée et des questions clés identifiées lors de la préparation du plan.
- Le plan de GIRE, qui énonce les options de développement et définit le cadre de gestion et de mise en valeur des ressources en eau.

ii) Préparation d'un plan d'investissement

2.2.8 Le plan d'investissement couvrira la préparation de projets et de programmes aux fins de financement. Les projets/programmes seront exécutés dans les zones retenues des trois bassins de drainage (voir annexe 1), un accent étant mis sur les mesures prioritaires à court terme identifiées dans le plan de gestion des ressources en eau. Les projets/programmes prendront généralement en considération l'utilisation de l'eau à des fins multiples, l'alimentation intégrée en eau de la population rurale et du bétail, l'assainissement et l'hygiène en milieu rural, l'alimentation et l'assainissement en milieu urbain, la production à petite échelle de cultures irriguées de grande valeur, l'atténuation des catastrophes, etc. La préparation englobera les dessins préliminaires et les coûts estimatifs, ainsi que les termes de référence détaillés pour les études ultérieures sur la conception technique détaillée et pour la mise en œuvre. Une analyse détaillée des aspects techniques, économiques, financiers et environnementaux sera effectuée pour déterminer la viabilité économique et financière, ainsi que pour évaluer les effets sociaux et environnementaux et identifier les mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de celui-ci. On préparera des plans d'action pour l'appui au secteur - assortis de termes de référence et de budgets - qui peuvent être utilisés pour des projets autonomes ou intégrés dans d'autres projets. Des précisions seront données sur l'estimation des besoins en investissements et les stratégies de mobilisation des ressources. Un rapport de planification des investissements qui donne des détails sur la nature des projets et des programmes, la solution technique, la viabilité économique et financière, et les considérations environnementales et sociales sera soumis pour examen et validation. Une table ronde sur la mobilisation des ressources sera organisée après la soumission du rapport de planification des investissements.

2.2.9 Produits

- Plan d'investissement contenant des projets et programmes résistants aux aléas climatiques et sensibles à la question du genre, qui ont été préparés aux fins de financement.

iii) Conception et exécution de travaux prioritaires

2.2.10 Cette composante mettra l'accent sur la réhabilitation de petits réservoirs de stockage d'eau, en vue de satisfaire des besoins hautement prioritaires dans les régions frappées par la sécheresse, tout en renforçant les capacités requises pour mettre en œuvre les travaux en aval qui seront préparés dans le cadre de la planification des investissements. Étant donné l'impérieuse nécessité de ces travaux, les structures devant être réhabilitées seront identifiées et hiérarchisées au début du processus de préparation des investissements.

2.2.11 Parmi les principales activités à réaliser figurent la hiérarchisation et la sélection des travaux prioritaires ; l'évaluation et l'étude des besoins en matière de réhabilitation ; la conception détaillée et la préparation des documents d'appel d'offres ; l'acquisition des services des entrepreneurs devant réaliser les travaux ; et l'exécution des travaux prioritaires, en établissant un lien avec les activités de renforcement des capacités communautaires.

2.2.12 Produits

- Évaluation, conception et exécution des travaux prioritaires.

iv) Fourniture d'appui au secteur et renforcement des capacités

2.2.13 Dans le cadre de cette composante, le projet mettra en œuvre des activités précises d'appui sectoriel ayant un impact sur la réussite de la mise en œuvre du projet. Il s'agira notamment de renforcer les capacités du MoWR en lui fournissant de l'assistance technique, en assurant la formation sur le tas de son personnel et en organisant des voyages d'études à l'intention de la haute direction ; de mettre à contribution des ONG locales chargées de démontrer la façon de renforcer les capacités requises par les communautés, les ménages, les pasteurs, etc. pour satisfaire leurs besoins en eau et gérer durablement leurs ressources hydriques ; et de réaliser des activités de gestion du savoir, comme l'organisation d'ateliers pour partager les connaissances produites par l'étude. Toutes les activités seront mises en œuvre conformément au cadre d'appui à la gouvernance et au secteur défini dans la composante (i).

2.2.14 Produits

- Renforcement de la capacité du MoWR à appuyer l'approvisionnement en eau.

v) Gestion du projet

2.2.15 Les activités de cette composante consisteront notamment à :

- recruter un chef de projet chargé d'appuyer la FAE dans tous les aspects de la mise en œuvre
- créer une Cellule d'exécution du projet (CEP) au MoWR pour appuyer les activités de gestion, de coordination, de conception et de supervision du projet
- créer le Comité directeur du projet (CDP) et organiser des réunions régulières
- organiser des ateliers et des réunions de revue par les parties prenantes

- mettre en place un système de suivi et d'évaluation du projet et préparer des rapports de projet trimestriels.

2.2.16 Produits :

- Création et fonctionnement du Comité directeur.

2.3 Coûts et financement

2.3.1 Le coût estimatif total du projet, y compris les droits, taxes et impôts, s'élève à 3 000 000 euros, montant que la FAE couvrira à 100 % au moyen d'un financement sous forme de don, conformément à la politique de la Banque pour la Somalie. Les tableaux 2.1 et 2.2 présentent les composantes principales et la ventilation des coûts.

Tableau 2.1
Coût estimatif du projet par composante et montants en devises/monnaie nationale (euros)

Composante	Coût total	FAE	
		Coût en devises	Coût en monnaie locale
A : Préparation du plan de gestion des ressources en eau et d'investissement	2 359 000	2 359 000	0
B : Travaux prioritaires	275 000	0	275 000
C : Appui au secteur et renforcement des capacités	80 000	80 000	0
D : Gestion du projet	143 143	143 143	0
Total, coût de base	2 857 143	2 582 143	275 000
Provisions pour aléas (5 %)	142 857	129 107	13 750
Total, coût du projet	3 000 000	2 711 250	288 750
Pourcentage		90 %	10 %

Tableau 2.2
Coût du projet par catégorie de dépenses et source de financement (euros)

Catégorie de dépenses	Coût total	FAE	
		Coût en devises	Coût en monnaie locale
Services	2 439 000	2 439 000	
Travaux	275 000		275 000
Biens	0		
Dépenses d'exploitation	143 143	143 143	
Total, coût de base	2 857 143	2 582 143	275 000
Provisions pour aléas (5 %)	142 857	129 107	13 750
Total, coût du projet	3 000 000	2 711 250	288 750

3. EXECUTION DU PROJET

3.1 Bénéficiaire et organe d'exécution

3.1.1 Le ministère des Finances de la République fédérale de Somalie sera le bénéficiaire du prêt. Le précédent gouvernement fédéral de transition de la République de Somalie avait approuvé le financement de la proposition du projet tel que soumis par les autorités du Somaliland (voir annexe 4).

3.1.2 Pour faciliter une mise en œuvre efficace et efficiente du projet, compte tenu de l'inexpérience des autorités du Somaliland en matière d'exécution des projets financés par la BAD, et de leurs contraintes de capacités dans la préparation de plans complexes de gestion des ressources en eau et d'investissement, la République fédérale de Somalie a demandé à la FAE de remplir la fonction d'organe d'exécution du projet.

3.2 Modalités d'exécution

3.2.1 La FAE recrutera un consultant individuel justifiant d'une expérience considérable de la préparation de plans de GIRE et d'investissement, qui servira de chef de projet pour la mise en œuvre du projet. Le chef de projet sera basé au MoWR du Somaliland et travaillera en collaboration avec la CEP (3.2.2). Le chef de projet appuiera la FAE dans tous les aspects de la mise en œuvre, notamment la gestion et la coordination du projet, la passation des marchés, ainsi que la supervision des activités de conception et de construction (les activités du chef de projet sont décrites plus en détail dans les termes de référence figurant en annexe 5).

3.2.2 Le ministère des Ressources en eau (MoWR) du Somaliland créera une Cellule d'exécution du projet (CEP) formée de membres du personnel du MoWR. En collaboration avec le chef de projet, la CEP s'emploiera à superviser le travail du cabinet-conseil (3.2.3) et appuiera la plupart des aspects de la mise en œuvre, notamment la gestion, la coordination et le contrôle de la qualité du projet. La CEP se composera d'un coordonnateur de projet de contrepartie affecté par le MoWR et épaulé par un agent de suivi et d'évaluation, ainsi que d'ingénieurs chargés de la conception et de la supervision des travaux de construction. Au niveau des districts et des agglomérations/communautés, les administrations locales participeront à la mise en œuvre conformément aux politiques de décentralisation. Elles appuieront la coordination régionale des activités du projet, la collecte des données, et des aspects de la conception technique et de la supervision des travaux prioritaires.

3.2.3 Un cabinet-conseil international sera recruté pour effectuer l'établissement du plan directeur, la préparation des plans d'investissement, la réalisation des conceptions techniques détaillées et l'élaboration des documents d'appel d'offres, la supervision des travaux prioritaires, et la mise en œuvre des activités d'appui au secteur et de renforcement des capacités. Dans le cadre de ces activités, le cabinet-conseil fournira au personnel chargé de la gestion des ressources en eau une assistance technique sous forme de formation sur le tas et d'appui. Cela permettra de renforcer la capacité globale de gestion des ressources en eau en vue d'appuyer l'exécution du projet, et de mettre en œuvre les projets en aval qui seront préparés dans le cadre du plan d'investissement.

3.2.4 Il sera créé un Comité directeur du projet (CDP) qui se composera des personnalités ci-après ou de leurs représentants : le ministre des Ressources en eau du Somaliland (président) ; le directeur général du MoWR (vice-président) ; les ministres de la Planification, de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Santé et de l'Environnement du

Somaliland ; et le chef de projet qui représente la FAE en tant qu'organe d'exécution et fait fonction de secrétaire. Le CDP pourrait comprendre par ailleurs des observateurs qui représentent les partenaires au développement pertinents pour le secteur de l'eau du Somaliland. Le CDP sera une entité consultative chargée d'examiner les documents clés comme le rapport initial, de passer en revue l'avancement de l'exécution du projet, et de veiller au respect des politiques et des plans sectoriels du Somaliland.

3.2.5 Étant donné le caractère atypique des dispositions relatives à l'exécution du projet qui prévoient que la FAE sert d'organe d'exécution, un manuel d'exécution du projet (MEP) sera préparé lors du démarrage, en consultation avec le MoWR. Ce manuel visera à attribuer un rôle et des responsabilités aux divers acteurs et parties prenantes, pour garantir les fonctions relatives à la transparence, à l'obligation de rendre compte et au contrôle de l'exécution du projet. Le manuel contiendra notamment le rôle et les responsabilités de l'organe d'exécution, de la CEP, du CDP et du cabinet-conseil ; une description plus détaillée des dispositions en matière de mise en œuvre, notamment les mécanismes de règlement des différends liés à l'accès/au partage des ressources en eau ; le plan de passation des marchés ; les mises à jour du coût estimatif et du calendrier d'exécution (le cas échéant) ; etc.

3.2.6 Pour séparer les fonctions de la FAE de celles à la fois de la cellule chargée des prêts et de l'organe d'exécution, l'approbation des décisions opérationnelles incombera à d'autres unités de la Banque. Par conséquent, les fonctions courantes d'exécution du projet comme l'organisation de la passation des marchés, le traitement des demandes de remboursement, l'établissement de rapports d'activité, etc. seront remplies par la FAE, et l'approbation par la Banque des décisions opérationnelles sera assurée par le Centre régional des ressources de l'Afrique de l'Est, sur avis du Département de l'eau et de l'assainissement et d'autres départements compétents de la Banque, selon le cas. Cette disposition éliminera toutes les situations potentielles de conflit d'intérêts qui risquent de se présenter. Le MEP décrira en détail le rôle et les responsabilités de la FAE, du Département de l'eau et de l'assainissement et du Centre régional des ressources de l'Afrique de l'Est, ainsi que des autorités somaliennes.

3.3 Calendrier d'exécution

3.3.1 La durée de l'exécution du projet est de 30 mois à partir de la date d'approbation. Le calendrier détaillé d'exécution figure en annexe 2. Quelques-unes des activités et dates clés sont la préparation du rapport initial au plus tard au 12^e mois, l'achèvement du plan de GIRE au plus tard au 20^e mois, l'établissement du plan d'investissement au plus tard au 26^e mois, et la réalisation des travaux prioritaires au plus tard au 29^e mois.

3.4 Modalités de passation des marchés

3.4.1 Toutes les modalités de passation des marchés du présent projet seront conformes aux procédures opérationnelles de la FAE, ainsi qu'aux règles et procédures de la Banque, à savoir les « *Règles de procédure pour l'utilisation des consultants* » datant de mai 2008 et révisées en juillet 2012, et les « *Règles de procédure pour l'acquisition de biens et travaux* » datant de mai 2008 et révisées en juillet 2012 », moyennant les documents types d'appel d'offres pertinents de la Banque.

3.4.2 En tant qu'*organe d'exécution*, la FAE sera responsable de l'acquisition des travaux et services, car elle possède la capacité avérée de mettre en œuvre les activités de passation des

marchés. La passation des marchés des travaux d'un montant supérieur à 300 000 euros et l'acquisition de tous les services de consultants seront soumises à une revue préalable de la Banque. Le texte d'un avis général de passation de marché sera émis pour publication dans *UNDB online* et sur le *site Web de la Banque*.

3.4.3 Les modalités de passation des marchés sont résumées au tableau 3.1 et décrites ci-après.

Tableau 3.1
Résumé des modalités de passation des marchés (tous les montants en euros)

	Sélection basée sur la qualité et le coût	Appel d'offres national	Sélection de consultants individuels	Total
Services	2 560 950		150 300	2 711 250
Travaux		288 750		288 750
TOTAL	2 560 950	288 750	150 300	3 000 000

3.4.4 *Services de consultants.* Le recrutement d'un cabinet-conseil pour la préparation du plan directeur et d'investissement, la conception et la supervision des travaux prioritaires, l'organisation d'ateliers et le renforcement des capacités (2 560 950 euros) s'effectuera suivant la méthode de sélection basée sur la qualité et le coût. La FAE procédera au recrutement du chef de projet de la FAE, marché d'un montant de 150 300 euros, en se servant des procédures de sélection des consultants individuels.

3.4.5 Les contrats des *travaux de génie* s'élevant à 288 750 euros et consistant en la réhabilitation des installations de stockage des eaux superficielles et en des travaux connexes seront exécutés en un ou plusieurs marchés, l'acquisition des services des entrepreneurs étant effectuée par l'organe d'exécution au moyen d'un appel d'offres national. De par leur nature, leur taille et leur valeur, les travaux de construction devant être réalisés sont peu susceptibles d'attirer des soumissionnaires internationaux. Le Somaliland compte un nombre adéquat d'entrepreneurs nationaux suffisamment qualifiés pour garantir le recours à un appel à la concurrence.

3.4.6 *Plan de passation des marchés.* Durant la phase de démarrage du projet, l'organe d'exécution préparera un plan de passation des marchés décrivant a) les contrats particuliers des biens, des travaux et des services de consultants pendant la durée de vie du projet ; b) les modes d'acquisition proposés ; et c) les procédures de revue connexes de la BAD (revue préalable ou postérieure).

3.5 Modalités de gestion financière et de décaissement

3.5.1 La gestion financière du projet, qui englobe la budgétisation, la comptabilité, le contrôle interne, et l'établissement de rapports financiers et sur les flux de fonds, sera assurée par la FAE suivant les procédures de la Banque. Les consultants et les entrepreneurs présenteront à la FAE les états des dépenses et les pièces justificatives, lesquels seront conservés à des fins d'examen par les auditeurs du projet et la Banque. Ces documents et les rapports financiers seront revus par un auditeur indépendant du projet à mi-parcours ou à la fin du projet. La FAE recrutera et retiendra un auditeur à cette fin et couvrira le coût y afférent. La FAE dispose de l'expertise interne requise pour assurer les fonctions de gestion financière du projet.

3.5.2 La modalité de décaissement en ce qui concerne les services et les travaux acquis dans le cadre du projet sera la méthode de paiement direct, conformément aux règles et procédures de décaissement de la Banque. Le projet entrera en vigueur aux fins de décaissement à la signature de l'accord de don. Le bénéficiaire désignera la FAE comme signataire autorisée des demandes de décaissement au nom du bénéficiaire.

3.6 Modalités de suivi, de supervision et d'établissement de rapports

3.6.1 La FAE étant l'organe d'exécution, les activités de suivi et de supervision seront confiées au Centre régional des ressources de l'Afrique de l'Est de la Banque. Le Centre supervisera, suivra et évaluera l'exécution du projet conformément aux règles, règlements, politiques et procédures applicables de la BAD. Il recevra un appui consultatif du Département de l'eau et de l'assainissement et d'autres départements de la Banque, selon le cas.

3.6.2 Le suivi permanent des activités du projet par la Banque sera appuyé par le MoWR du Somaliland à travers sa CEP. Le Comité directeur passera en revue l'avancement de l'exécution dans le cadre de ses réunions régulières. La matrice du cadre logique figurant dans le présent rapport d'évaluation servira de base pour l'évaluation axée sur les résultats des produits du projet lors de la mise en œuvre et après l'achèvement.

3.6.3 La FAE, en sa qualité d'organe d'exécution, gèrera la mise en œuvre du projet par le biais de son chef de projet en poste à Hargeisa (Somaliland). En outre, le personnel de la FAE pourra effectuer des visites sur le site du projet à mesure que le besoin s'en fait sentir.

3.6.4 La FAE informera la Banque de l'achèvement de toutes les activités ayant trait au projet et soumettra dans un délai de six mois un rapport d'achèvement de projet rédigé suivant le format type de la FAE/Banque, ainsi que d'autres informations raisonnables demandées par la Banque pour préparer ses propres rapports réglementaires sur l'utilisation des fonds transférés.

4. EFFICACITE, DURABILITE ET RISQUES

4.1 Efficacité et efficience

4.1.1 Toutes les solutions de rechange techniques et liées à l'exécution ont été minutieusement passées en revue et analysées durant la mission, qui prévoyait des discussions approfondies sur le terrain avec 14 institutions clés (représentées par 50 personnes) du secteur. Les solutions de rechange retenues ont été jugées comme constituant la méthode la plus efficace et efficiente pour aller de l'avant, comme le montre la revue ci-après :

Efficacité

4.1.2 En améliorant la gestion des ressources en eau et en mobilisant des investissements pour le secteur de l'eau, le projet contribuera aux efforts déployés par le pays pour assurer la sécurité de l'alimentation en eau et la résilience face aux catastrophes, se remettre des effets de la sécheresse et améliorer les moyens de subsistance.

4.1.3 Le projet vise à renforcer la résilience face aux catastrophes au Somaliland grâce à un appui des secteurs productifs majeurs du pays (agriculture/irrigation, élevage et agroélevage), en s'attaquant aux contraintes liées aux ressources hydriques et en élaborant des méthodologies novatrices pour une utilisation plus efficiente de l'eau qui est rare dans le

contexte local. Le projet fournira aussi un appui aux secteurs des services, en particulier ceux d'alimentation en eau potable, ce qui permettra de protéger le potentiel de santé de base, de nutrition et de développement de la population, afin de rendre possibles la croissance et le développement même dans des conditions défavorables. Ce faisant, les liens entre l'alimentation en eau pour la consommation humaine et le bétail seront pris en considération.

4.1.4 La mobilisation de financements pour mettre en œuvre les investissements en aval prévus est essentielle à la création des impacts du projet, étant donné le manque criard d'infrastructures d'alimentation en eau au Somaliland. D'après l'expérience de la FAE, la participation des donateurs potentiels à l'exécution du projet est essentielle pour mobiliser les financements d'investissement. À cet égard, la FAE travaillera étroitement avec les partenaires au développement pour assurer leur participation à tous les stades du projet, en faisant siéger les partenaires clés au Comité directeur et en organisant la revue conjointe par les parties prenantes des produits du projet, comme les rapports intérimaire et final.

Efficiences

4.1.5 Après avoir procédé à un examen approfondi des diverses solutions de rechange pour l'organe d'exécution, notamment en engageant des discussions avec des organisations extérieures comme la FAO et l'IGAD en vue de la mise en œuvre du projet, la FAE a décidé qu'elle serait en mesure de remplir cette fonction de la façon la plus efficace et efficiente au plan du coût, en assurant une exécution à temps du projet. Quelques éléments clés pris en considération dans cette décision étaient la nature hautement technique du projet – qui est essentiellement une étude sur la planification des investissements, pour laquelle la FAE possède une capacité adéquate (la FAE a par exemple joué un rôle moteur dans la préparation du projet de termes de référence), et les coûts élevés de gestion du projet proposés par les organisations extérieures que la FAE a pressenties comme organes d'exécution possibles.

4.1.6 L'option consistant, pour la BAD, à remplir la fonction d'organe d'exécution a également été envisagée, mais on a estimé que le recours à la FAE permettrait de séparer dans une certaine mesure ce rôle de celui que joue la Banque en tant qu'administrateur du Fonds spécial de la FAE (et partant, donateur juridique du don de la FAE), avec pour effet l'indépendance et l'objectivité de la Banque dans l'exécution de ses fonctions d'administrateur. À cet égard, la Banque supervisera la gestion financière et administrative du projet, passera en revue et approuvera l'ensemble des acquisitions et des demandes de décaissement, et encadrera et suivra l'exécution du projet, le tout en conformité avec ses règles, règlements, politiques et procédures en vigueur. Par ailleurs, le projet sera soumis au régime de revue périodique des opérations de la FAE par le Comité de la Banque chargé de la supervision de la FAE, dans le cadre de sa mission d'assurer la bonne exécution des obligations fiduciaires de la Banque.

4.2 Durabilité

4.2.1 Les analyses préparées dans le cadre du processus de planification des investissements, qui comprendront des évaluations d'impact environnemental et social, des évaluations économiques et financières, et l'évaluation des risques et des mesures d'atténuation des risques liés aux sécheresses, aux inondations, au changement et à la variabilité climatiques, contribueront à assurer la durabilité des interventions prioritaires devant être réalisées au titre du projet, ainsi que les interventions proposées dans les plans d'investissement et qui seront mises en œuvre plus tard dans le cadre d'autres financements.

4.2.2 Au niveau institutionnel, le renforcement des capacités du MoWR améliorera son aptitude à mettre en œuvre les projets en aval, et suscitera aussi une certaine confiance envers les donateurs potentiels, ce qui facilitera le financement par eux des plans d'investissement. La participation du MoWR à tous les aspects de l'étude contribuera à assurer l'appropriation du plan de gestion des ressources en eau et d'investissement. Diverses mesures seront prises pour renforcer les capacités au niveau communautaire. À titre d'exemple, durant la réhabilitation des infrastructures d'eau, une formation et un encadrement seront offerts aux bénéficiaires en vue de susciter chez eux un sentiment d'appropriation et de renforcer leur capacité d'assurer l'exploitation et l'entretien des réservoirs de stockage d'eau.

4.2.3 Le projet élaborera en outre un cadre convenu et des plans d'action afin d'améliorer les montages actuels de PPP pour l'alimentation en eau et les services connexes. Une participation accrue du secteur privé, combinée avec une meilleure régulation, contribuera à garantir une alimentation durable en eau.

4.2.4 La disponibilité durable des ressources en eau constitue une des principales questions environnementales qui seront abordées lors de l'établissement du plan directeur et dans les approches techniques. Le projet traitera : du stockage et de l'utilisation des rares ressources en eaux superficielles, surtout dans les situations de non-disponibilité d'eau souterraine en quantité suffisante ; des mesures d'efficacité liées à la demande ; de la conservation et de la réutilisation de l'eau ; et des besoins de gestion des ressources en eau pour la protection de l'environnement, la réalimentation de la nappe souterraine et l'érosion fluviale/des ruisseaux. De même, la conception d'un programme de suivi de l'eau pour améliorer les connaissances au sujet des ressources hydriques disponibles et la mise à jour des plans d'atténuation de la sécheresse font partie du projet.

4.2.5 Le projet traite des préoccupations liées au genre et à l'équité sociale à plusieurs stades. À titre d'exemple, le stade de l'évaluation comprendra une revue des questions de genre et des mécanismes d'engagement, de participation et de sensibilisation des parties prenantes, une attention particulière étant accordée aux femmes et aux jeunes. Le plan de GIRE couvrira la préparation d'un plan d'action pour le genre qui tient compte de la participation et du rôle des femmes dans la gestion des ressources en eau. Dans le cadre des travaux de réhabilitation prioritaires, des ONG locales seront mises à contribution pour démontrer la façon de renforcer les capacités requises par les communautés, les ménages, les pasteurs, etc. pour satisfaire leurs besoins en eau et gérer durablement leurs ressources en eau.

4.2.6 Le changement climatique est abordé à plusieurs stades durant l'étude, à travers l'accent mis sur des activités précises, comme la préparation de plans nationaux/régionaux globaux d'adaptation et d'atténuation, et sur les programmes d'investissement dans les infrastructures connexes, l'intégration d'une analyse rigoureuse des scénarios climatiques dans le cadre des activités de modélisation et de planification, la préparation ou la mise à jour de plans de préparation à la sécheresse, etc. La question de la protection des projets devant être préparés contre les perturbations climatiques sera traitée par le biais de l'analyse des scénarios, des évaluations des risques, etc., dans le cadre des activités de modélisation/conception.

4.3 Risques et atténuation

4.3.1 Divers risques sont liés à l'exécution du projet :

- Désintérêt des donateurs pour le financement des travaux en aval ou des mesures d'appui au secteur. Ce risque peut être atténué en veillant à la consultation et à la participation des partenaires au développement clés à tous les principaux stades de revue du projet, notamment la revue des rapports initial et intérimaire, de la version définitive du plan de gestion des ressources en eau, ainsi que du plan d'investissement et des plans d'action pour l'appui au secteur, afin que les produits du projet répondent à leurs attentes et besoins. Le gouvernement somalien et les autorités du Somaliland joueront aussi un rôle actif en informant la FAE de l'intérêt de donateurs potentiels à financer les projets en aval.
- Le risque d'insuffisance des budgets alloués au secteur au niveau des ministères ou des districts pour la coordination et l'exécution des projets en aval peut être atténué en coordonnant la réponse du Somaliland et des donateurs en vue de fournir des financements adéquats pour couvrir les budgets d'exploitation et de développement, conformément aux résultats de l'établissement du plan directeur.
- Le risque de litiges éventuels qui peuvent survenir, durant la préparation de l'étude, au sujet de tout partage prévu de ressources hydriques transfrontalières (en particulier l'eau souterraine) avec l'Éthiopie et Djibouti, sera atténué en faisant appel à des entités de coordination régionales comme l'IGAD, en consultation avec les organes nationaux/infranationaux appropriés. La préparation prévue du cadre de partage des avantages facilitera aussi l'adoption du plan de mise en valeur par l'ensemble des parties prenantes. Les mécanismes de règlement des différends ayant trait au partage des ressources seront décrits en détail dans le plan d'exécution du projet.

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

5.1 Le projet constitue un pas important dans les efforts déployés par le Somaliland pour mettre en valeur et gérer durablement ses ressources en eau. La préparation d'un plan de gestion des ressources en eau et d'investissement permettra au projet non seulement d'améliorer la gestion des ressources hydriques, mais aussi de mobiliser les grands investissements requis pour développer le secteur. À long terme, le projet devrait avoir un impact considérable sur les efforts fournis par le pays pour se remettre des effets de la sécheresse, contribuer à assurer la sécurité de l'alimentation en eau et la résilience face à la sécheresse, améliorer les moyens de subsistance et appuyer la reprise économique.

5.2 Il est recommandé d'accorder à la République fédérale de Somalie un don de **3 000 000 euros** au maximum sur les ressources de la FAE pour la mise en œuvre du projet décrit dans le présent rapport d'évaluation.

Annexe 1. Carte de la zone du projet

Zone approximative du projet, par bassin de drainage



Annexe 2. Calendrier d'exécution

Activité	Durée en mois																														
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
Démarrage et décaissements																															
Délai entre l'approbation et la signature	x	x																													
Création de la CEP, du CDP		x	x																												
Acquisition de services de consultants																															
Mise au point finale des termes de référence	x	x	x																												
Déclaration d'intérêt, demande de propositions, préparation des propositions	x		x	x	x	x	x																								
Évaluation, négociation, mobilisation								x	x																						
Plan de GIRE																															
Revue et évaluation											x	x	R																		
Analyse														x	x	x	R														
Préparation du plan de GIRE																	x	x	x	R											
Plan d'investissement																															
Préparation des projets d'investissement																						x	x	x	x	x	R				
Table ronde des donateurs																												x			
Travaux prioritaires																															
Conception																															
Acquisition de services d'entrepreneurs																															
Exécution des travaux																															
Appui au secteur, renforcement des capacités																															
Voyage d'études									x																						
Atelier sur le renforcement des capacités/le savoir																															
Gestion du projet																															
Réunion du Comité directeur				x					x			x				x												x			
Établissement de rapports				x					x			x				x												x			x

Note 1 : R = revue et révision

Annexe 3. Coût estimatif

(montants en euros)

Description	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coûts totaux pour la FAE	Coûts en devises pour la FAE	Coûts en monnaie locale pour la FAE
Plan de gestion des ressources en eau et d'investissement						
Rémunération						
Chefs d'équipe/Planificateur de la mise en valeur des ressources en eau	m/m	19	16 000	304 000	304 000	
Hydrologue/Changement climatique	m/m	8	14 000	112 000	112 000	
Hydrogéologue	m/m	6	14 000	84 000	84 000	
Ingénieur-hydraulicien	m/m	3	14 000	42 000	42 000	
Ingénieur en infrastructure	m/m	6	14 000	84 000	84 000	
Gestion de l'irrigation et de l'eau	m/m	9	14 000	126 000	126 000	
Spécialiste de l'alimentation en eau et de l'assainissement	m/m	9	14 000	126 000	126 000	
Planificateur régional/Économiste	m/m	7	14 000	98 000	98 000	
Agronome/Production végétale	m/m	7	14 000	98 000	98 000	
Spécialiste des sols/Planificateur de l'utilisation des terres	m/m	6	14 000	84 000	84 000	
Spécialiste de l'élevage/des parcours naturels	m/m	6	14 000	84 000	84 000	
Environnementaliste/Politiques de sauvegarde	m/m	4	12 000	48 000	48 000	
Sociologue, Genre/Politiques de sauvegarde	m/m	4	12 000	48 000	48 000	
Système d'information géographique, télédétection	m/m	11	14 000	154 000	154 000	
Développement institutionnel	m/m	3	12 000	36 000	36 000	
Financement/PPP	m/m	3	14 000	42 000	42 000	
Ingénieurs superviseurs	m/m	12	3 000	36 000	36 000	
Techniciens (CAD, système d'information géographique, télédétection)	l/s			85 000	85 000	
Secrétariat/Administration	l/s	20	1 000	20 000	20 000	
Total partiel, rémunération				1 711 000	1 711 000	0
Autres dépenses						
Indemnités (allocation quotidienne, hébergement)	m/m	71	3 000	213 000	213 000	
Voyage international par avion	Nombre	50	2 000	100 000	100 000	
Acquisition de données (vérification sur le terrain, images de télédétection)	l/s			250 000	250 000	
Transport local et carburant	l/s			50 000	50 000	
Dépenses diverses	l/s			10 000	10 000	
ONG pour l'appui à l'exécution et le renforcement des capacités	l/s			25 000	25 000	
Renforcement des capacités de la CEP, voyages d'études, atelier sur le savoir	l/s			55 000	55 000	
Comité directeur, réunions de revue	l/s			25 000	25 000	
Total partiel, dépenses remboursables				728 000	728 000	0
TOTAL, PLANIFICATION DES INVESTISSEMENTS				2 439 000	2 439 000	0
Travaux prioritaires						
Réhabilitation des réservoirs d'eau superficielle	l/s			275 000		275 000
TOTAL, TRAVAUX PRIORITAIRES				275 000	0	275 000
GESTION ET COORDINATION DU PROJET						
Chef de projet de la FAE (frais, allocation quotidienne)	m/m	12	10 000	120 000	120 000	
Chef de projet de la FAE (voyage international par avion)	Nombre	6	2 000	12 000	12 000	
Chef de projet de la FAE (transport local, divers)	l/s			11 143	11 143	
TOTAL, GESTION DU PROJET				143 143	143 143	0
TOTAL, MONTANT DU PROJET				2 857 143	2 582 143	275 000
PROVISIONS POUR ALÉAS (5 %)				142 857	129 107	13 750
TOTAL GÉNÉRAL				3 000 000	2 711 250	288 750
Pourcentage du total général					90,4 %	9,6 %

Annexe 4. Approbation du projet par le Premier ministre de la Somalie

Jamhuuriyadda Soomaaliya
Xukuumadda Federaaliga KMG ee Soomaaliya
Xafiiska Ra'iisul Wasaaraha



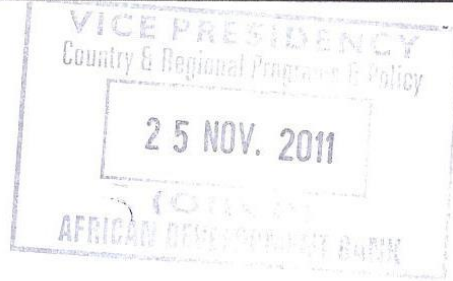
جمهورية الصومال
الحكومة الانتقالية الفيدرالية
مكتب رئيس الوزراء

The Transitional Federal Government of the Somali Republic
Office of the Prime Minister

XRW/0000000.245/10/11

Date: 23.10.2011

Dr. Donald Kaberuka,
President,
African Development Bank
15 Avenue du Ghana,
P.O.Box 323-1002
Tunis-Belvedere, Tunis



Dear Dr. Kaberuka,

Subject: Endorsement of Surface Water Catchment Project Financing

Further to the letter of the Director of the African Development Bank of 30th September 2011, I would like to take this opportunity to endorse the financing of Surface Water Catchment Project for Somaliland.

We would very much appreciate if the bank allocates the funds for this project.

Yours sincerely,

Dr. Abdiweli Mohamed Ali
Prime Minister

**Au Dr Donald Kaberuka,
Président,
Banque africaine de développement
15, avenue du Ghana
B.P. 323–1002
Tunis–Belvédère, Tunis**

Objet : Approbation du financement du projet de captage d’eaux superficielles

Monsieur le Président,

Comme suite à votre correspondance datant du 30 septembre 2011, j’ai l’honneur d’approuver, par la présente, le financement du projet de captage d’eaux superficielles au Somaliland.

Nous serions extrêmement reconnaissants à la Banque de bien vouloir allouer des fonds en faveur du projet en question.

Veillez croire, Monsieur le Président, à l’assurance de ma haute considération.

(Signature)

Dr Abdiweli Mohamed Ali
Premier ministre

Annexe 5. Termes de référence du chef de projet de la FAE

CHEF DE PROJET

Introduction

La FAE souhaite recruter un chef de projet qui sera affecté à Hargeisa (Somaliland) pour appuyer la mise en œuvre de la préparation du plan de gestion des ressources en eau et d'investissement pour le Somaliland. Le chef de projet sera rémunéré à même les fonds du projet. Placé sous l'autorité du chef de projet de la FAE, le chef de projet appuiera la gestion générale du projet.

Responsabilités et tâches

- Préparer un manuel d'exécution du projet (MEP) suivant les directives de la FAE et superviser la mise en œuvre des activités conformément au MEP.
- Collaborer étroitement avec le ministère des Ressources en eau (MoWR), le ministère de l'Agriculture et le ministère de l'Élevage du Somaliland pour créer un Comité directeur du projet (CDP).
- En étroite collaboration avec le MoWR, le ministère de l'Agriculture, le ministère de l'Élevage et d'autres parties prenantes majeures au Somaliland, notamment les groupes des donateurs, passer en revue les objectifs et la portée du projet et achever la mise au point des termes de référence de l'étude.
- Animer les réunions régulières du CDP et y participer, et fournir les services de secrétariat technique pour les activités du CDP.
- Encadrer la supervision des activités et des progrès accomplis par les consultants et les entrepreneurs du projet par rapport à leurs obligations contractuelles.
- Assurer la supervision de la Cellule d'exécution du projet (CEP) et lui donner des orientations sur tous les sujets se rapportant à leurs fonctions dans le cadre de l'exécution du projet.
- S'assurer que tous les ateliers et réunions nécessaires pour l'exécution du projet, tels que décrits dans le MEP et/le rapport d'évaluation du projet, sont organisés selon les besoins du projet.
- Préparer des rapports d'activité du projet et des rapports d'achèvement de projet selon le calendrier défini dans le MEP et le rapport d'évaluation du projet, en utilisant un format convenu avec la FAE, et veiller à une bonne distribution de ces rapports.
- Réceptionner les rapports, les études et d'autres documents du projet préparés par les consultants, le cas échéant, et prendre les dispositions nécessaires pour leur reproduction et diffusion.
- Représenter et promouvoir le projet dans les forums nationaux et internationaux au besoin, et maintenir une étroite collaboration permanente avec les principaux donateurs actifs au Somaliland sur les questions pertinentes pour le projet.

- Assurer des contacts et un dialogue continu avec les donateurs clés tout au long du projet, et organiser la table ronde de fin de projet des donateurs.

En ce qui concerne particulièrement la passation des marchés et l'administration du projet :

- Coordonner la préparation d'un plan d'acquisition suivant les directives de la BAD/FAE, et veiller à la conformité intégrale de la mise en œuvre de tous les processus de passation des marchés aux procédures d'acquisition de la BAD.
- Conformément au plan d'acquisition, coordonner l'ensemble des activités relatives au recrutement du cabinet-conseil qui assurera la GIRE et la planification des investissements, notamment la mise au point finale des termes de référence et des documents de demande de propositions, ainsi que l'évaluation des propositions.
- Conformément au plan d'acquisition, coordonner toutes les activités relatives à l'acquisition des services des entrepreneurs qui réaliseront les travaux, notamment la mise au point finale des documents d'appel d'offres, l'évaluation des solutions et la négociation des contrats.
- Prendre les dispositions nécessaires pour l'acquisition de tous les autres biens, travaux et services dont les marchés sont passés au niveau local, tel que convenu dans le plan d'acquisition.
- Examiner et certifier les factures des consultants/entrepreneurs, et les transmettre à la FAE avec des recommandations de paiement.

Durée

À peu près 12 mois sur une période de 30 mois, à l'issue d'une période de probation réussie de 3 mois.

Lieu d'affectation

Basé à Hargeisa (Somaliland)

Qualifications et expérience

- Détenir un diplôme supérieur en gestion des ressources hydriques, en alimentation en eau et assainissement, en génie agricole ou dans une discipline connexe pertinente pour le projet.
- Avoir servi pendant au moins 10 ans comme cadre supérieur dans une institution pertinente du secteur public ou privé, voire dans une organisation internationale, et posséder des capacités avérées en gestion et en coordination de projets et programmes de développement financés au moyen de ressources internationales. Une bonne expérience en préparation de plans de gestion des ressources en eau et d'investissement est essentielle.
- Posséder une connaissance approfondie des questions contemporaines liées à la gestion des ressources en eau, à la résilience face à la sécheresse, etc., et se rapportant à un environnement semi-aride comme le Somaliland, et être sensible aux rôles respectifs des secteurs public et privé dans la gestion des ressources hydriques.

- Avoir une expérience professionnelle acquise au Somaliland ou dans d'autres régions similaires de l'Afrique. Posséder une bonne connaissance des conditions socioéconomiques du Somaliland et/ou d'États fragiles du même genre, eu égard en particulier à leur vulnérabilité extrême à la sécheresse.
- Posséder une bonne connaissance de la passation des marchés et de l'administration des projets suivant les procédures de la Banque africaine de développement.
- Avoir une bonne aptitude à l'expression et à la rédaction en anglais. La connaissance du somali serait un atout.
- Posséder une bonne connaissance des logiciels bureautiques de base.

Annexe 6. Termes de référence pour les services de consultants

TERMES DE RÉFÉRENCE

Préparation du plan de gestion intégrée des ressources en eau et d'investissement

VERSION PRÉLIMINAIRE

INTRODUCTION

Depuis quelques années, le Somaliland et d'autres régions de la Corne de l'Afrique traversent une des périodes les plus sèches jamais enregistrées de mémoire d'homme, les pluies saisonnières ayant été insuffisantes pendant quatre années consécutives. La situation relative à la sécurité alimentaire s'est dégradée dans toutes les régions touchées par la sécheresse, avec une augmentation de deux à trois fois des prix des aliments. De même, le prix de l'eau a flambé et est hors de portée pour la plupart des pauvres. Les troupeaux de bétail ont été décimés, ce qui a obligé les pasteurs durement touchés à migrer vers les agglomérations et les villages à la recherche d'aide. La malnutrition s'est accentuée chez les enfants de moins de cinq ans et les adultes. De graves pénuries alimentaires et d'eau, ainsi que la flambée des prix des produits alimentaires et de l'eau et la mort du bétail ont plongé beaucoup de familles dans la pauvreté.

D'après les autorités du Somaliland, la sécheresse a touché à peu près 40 % de la population qui s'élève à 3,5 millions d'habitants, ce qui correspond à 1,4 million de personnes. Plus de 55 % de la population du Somaliland sont des nomades qui dépendent du bétail pour leurs moyens de subsistance et pâtissent le plus de la sécheresse actuelle. Par ailleurs, il a été signalé vers la fin de 2011 qu'on dénombrait environ 100 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDIP) au Somaliland.

Les causes de la vulnérabilité du Somaliland au risque de sécheresse et les entraves à l'amélioration des moyens de subsistance et au développement économique du pays sont en grande partie liées à l'absence de mise en valeur des ressources en eau et à la mauvaise gestion de ces dernières. La plupart des eaux pluviales ne sont pas utilisées à des fins productives, en raison d'un manque d'installations de stockage et de mauvaises pratiques en matière de gestion de l'eau. L'eau souterraine est une ressource limitée et son extraction est très coûteuse, car il se révèle nécessaire de forer des puits profonds de 200 à 400 m dans beaucoup de régions du pays. En outre, les pressions exercées sur cette ressource rare s'accroissent sous l'effet de la croissance démographique, de l'urbanisation, de l'agriculture irriguée et des activités industrielles. Les secteurs éprouvant des besoins d'eau varient, de l'alimentation de 2 millions de citoyens, de 1,5 million d'habitants des zones rurales et du bétail (estimé à 7 millions de chameaux, 5 millions de bovins et 25 millions d'ovins et de caprins), à l'agriculture, à l'élevage et à l'industrie dans les agglomérations et villes principales comme Hargeisa, Berbera, Burao, etc. Toutefois, en dépit de ces divers problèmes, les besoins en eau sont raisonnablement susceptibles d'être satisfaits dans beaucoup de régions du pays si l'eau est bien gérée. À titre d'exemple, de meilleures infrastructures de captage des eaux de pluie sont nécessaires sur les hauts plateaux où l'essentiel des 500 mm annuels de pluie tombe lors de tempêtes intenses avec des crues soudaines connexes.

Le Somaliland est bien conscient du besoin d'améliorer la gestion de cette ressource précieuse mais limitée, et dans sa Vision 2030, il est recommandé d'élaborer un plan directeur pour le programme national de conservation et de développement de l'eau. La vision à long terme à l'horizon 2030 pour le secteur de l'eau au Somaliland est celle d'un « pays qui met à disposition et en tout temps suffisamment d'eau fraîche pour ses citoyens et les activités productives, grâce à la conservation et à une gestion durable de ses eaux superficielles et souterraines. » Le projet a pour objet de satisfaire le besoin d'élaborer un plan global de gestion et de mise en valeur des ressources en eau, et de contribuer de ce fait aux efforts déployés actuellement par le Somaliland pour se remettre des effets de la sécheresse, renforcer la résilience face à la sécheresse, améliorer les moyens de subsistance et appuyer la reprise économique.

CONTEXTE

Problèmes liés à la gestion et à la planification des ressources en eau

Besoin d'un plan de GIRE. La mauvaise gestion des ressources en eau est la plus importante contrainte qui empêche de remédier à la vulnérabilité du Somaliland aux catastrophes liées à des conditions climatiques défavorables. Beaucoup de régions du pays enregistrent certes des niveaux d'eau de pluie suffisants pour satisfaire les besoins courants, mais le Somaliland manque d'infrastructures et de savoir-faire pour gérer convenablement ses ressources en eau disponibles. À cet égard, les professionnels du secteur rencontrés lors de la préparation du projet ont unanimement préconisé l'amélioration de la gestion de l'eau, et le MoWR a lancé un appel pour l'élaboration d'un programme national de gestion des bassins versants à long terme. Un plan global de gestion des ressources en eau pour le secteur, ainsi que des mesures coordonnées d'appui sectoriel, la planification des investissements et la préparation des projets/programmes permettront au Somaliland de mobiliser les investissements d'infrastructures qui font cruellement défaut et de mieux gérer ses ressources en eau.

Planification et priorités du Somaliland. Le ministère de la Planification nationale et du Développement du Somaliland, en collaboration avec les divers ministères opérationnels, dont le ministère des Ressources en eau (MoWR), a préparé un certain nombre de plans pertinents qui définissent les priorités à court et à moyen terme. Il s'agit notamment du plan de développement national 2012–2016 du Somaliland, dans lequel le secteur de l'eau figure en bonne place avec environ 80 millions de dollars d'investissements ciblés sur la période de cinq ans. Le MoWR a également établi des plans d'action brefs pour le développement de l'eau en milieu urbain et rural, qui fournissent plus de détails sur le plan national. En outre, des plans directeurs sont disponibles et couvrent l'alimentation en eau de la grande ville de Hargeisa et de l'agglomération de Burao, et le MoWR recommande l'élaboration de plans directeurs pour les deux autres villes principales de Borama et Gebiley.

Un Programme d'action national pour l'adaptation au changement climatique (NAPA) de la Somalie a été préparé en 2013, avec la participation du Somaliland. La gestion et la mise en valeur des ressources en eau ont été soulignées comme un des trois domaines clés du programme, dans le cadre duquel ont été identifiées un certain nombre d'activités d'adaptation prioritaires ayant trait à la politique et à la planification, au développement institutionnel, et aux investissements dans les ressources. Le besoin de préparer des plans nationaux/régionaux de gestion des ressources en eau figure en bonne place dans les activités prioritaires du NAPA.

La conception du projet a pris en considération tous ces plans. Cependant, à l'exception des deux plans directeurs d'alimentation en eau, les plans ne se trouvent pas un stade où ils peuvent servir à hiérarchiser et mobiliser les investissements dans le secteur. Les divers organismes donateurs et d'autres parties prenantes consultés lors de l'évaluation ont tous indiqué qu'un plan de développement global du secteur de l'eau est d'une grande nécessité pour guider leur appui. La Direction des ressources hydriques nationales au MoWR a lancé un appel en faveur de la coopération technique et de la mobilisation d'investissements destinés à appuyer un Programme de gestion des bassins versants de 20 ans, dont traitera le plan de gestion des ressources en eau et d'investissement qui sera préparé dans le cadre de la présente mission

Cadre hydrologique. L'eau est une ressource rare au Somaliland. Il n'existe ni lac ni cours d'eau permanent, et les eaux de pluie sont limitées à deux brèves saisons humides. Les précipitations annuelles moyennes, qui s'établissent à environ 300 mm, atteignent à peu près 500 mm à l'ouest et le long de la chaîne des hauts plateaux, et la grande partie du pays est classée comme étant aride ou

semi-aride. L'évapotranspiration est très élevée, en particulier dans la zone côtière où elle atteint 2 900 mm. Les sécheresses sont courantes et se produisent à une ampleur modérée tous les trois à quatre ans et grave tous les sept à neuf ans, et elles sont à l'origine d'énormes difficultés liées à la perte des moyens de subsistance, surtout chez les pasteurs nomades qui vivent de l'élevage.

La *résilience face à la sécheresse* est une priorité nationale et régionale. En raison de l'accroissement de la variabilité climatique, le régime pluviométrique a changé et les sécheresses deviennent plus fréquentes et plus graves, ce qui conduit à un grand nombre de PDIP. Il existe une Autorité nationale de recherche environnementale et de préparation aux catastrophes et gestion de leurs effets en Somalie. Une proposition conjointe de la FAO, du PNUD, du Programme alimentaire mondial et d'OXFAM pour la gestion des risques de sécheresse et les investissements a été préparée, mais n'a pas encore été approuvée et mise en œuvre. Le renforcement de la résilience requiert aussi la consolidation des secteurs productifs et des moyens de subsistance, ainsi que la fourniture de services de base comme ceux d'accès à l'eau potable. La disponibilité d'un plan de GIRE contribuera considérablement à améliorer les efforts de préparation à la sécheresse.

Infrastructures. Sans des infrastructures adéquates, le Somaliland ne sera pas en mesure de satisfaire ses besoins en eau. En particulier, étant donné son régime pluviométrique saisonnier, les sécheresses annuelles récurrentes et l'absence d'eau superficielle permanente, il existe un grand besoin d'infrastructures de captage des eaux pluviales permettant de recueillir et de stocker les eaux de pluie pour le bétail, l'irrigation et d'autres usages. De même, l'exploitation durable des ressources en eaux souterraines est essentielle pour satisfaire les besoins d'approvisionnement en eau et autres. Malheureusement, les années de conflit et l'instabilité ont conduit à un manque aigu de fonds pour l'extension de la base infrastructurelle, voire pour l'entretien de celle-ci. Il est par conséquent impératif d'aménager des infrastructures de tous les types, et des investissements importants sont nécessaires. Il convient toutefois d'effectuer une planification détaillée des investissements pour mobiliser des financements auprès des donateurs, ainsi que pour assurer une utilisation optimale de tous les fonds et l'orientation de ceux-ci vers des projets prioritaires qui procurent des avantages importants.

Connaissance des ressources en eau. Avec l'appui de diverses organisations comme la FAO qui lui ont fourni une assistance en matière de gestion de l'information sur l'eau et la terre, le Somaliland a été en mesure d'acquérir une connaissance suffisante de ses ressources en eau qui peut servir de base pour préparer un plan de gestion des ressources hydriques pour le secteur. La base d'un réseau hydrométéorologique est aussi en place, mais elle mérite d'être renforcée. Il y a une méconnaissance des rendements durables des aquifères profonds, aussi importe-t-il de réaliser une étude hydrométéorologique vaste et globale à l'échelle du pays, en s'appuyant sur le projet en cours pour améliorer la connaissance des ressources en eaux souterraines. De même, un inventaire exhaustif de tous les points et sources d'eau du pays a été effectué en 2008, mais il doit être mis à jour. Le renforcement des capacités, notamment la formation du personnel existant et la sensibilisation d'un plus grand nombre de spécialistes, la fourniture d'équipements supplémentaires pour améliorer le réseau hydrométéorologique, la réalisation d'études géophysiques et le contrôle de la qualité de l'eau sont également nécessaires.

Captage et stockage des eaux de pluie. Le Somaliland a identifié le besoin d'étendre considérablement le réseau des réservoirs de surface existants qui servent à stocker l'eau pour le bétail, la consommation humaine et la petite agriculture. De même, le Somaliland aimerait construire des barrages plus grands et à usages multiples, dans les régions plus montagneuses du pays où il peut exister des emplacements adaptés. En milieu urbain, le captage des eaux pluviales à partir des toitures doit être encouragé, pour satisfaire les besoins des ménages.

Alimentation en eau. Le niveau d'accès à l'eau potable au Somaliland n'est pas bien connu, aucune statistique fiable n'étant disponible. Les estimations récentes effectuées par la FAO-SWALIM ont

donné des chiffres d'accès variant de moins de 20 % à 50 % dans divers districts. Le plan de développement national 2012–2016 du Somaliland signale qu'en moyenne, 41 % de la population utilisait des sources améliorées d'eau potable en 2006. La consommation moyenne dans la capitale Hargeisa est estimée à seulement 10 litres/tête/jour. Pour approvisionner en eau les zones rurales, notamment les petites agglomérations, l'utilisation des puits de forage profonds est envisagée. Cela requiert toutefois des investissements importants, car dans beaucoup de régions du pays, la profondeur des puits de forage peut atteindre 300 à 400 m (la moyenne nationale est d'à peu près 150 m) et la construction peut coûter 100 000 dollars ou plus. Le recours à l'énergie solaire ou éolienne pour le pompage de l'eau est en cours d'expérimentation dans certaines régions du pays et devrait être étendu aux puits de forage moins profonds.

Eau pour le bétail. Plus de 50 % de la population étant des pasteurs nomades, l'eau destinée au bétail est une préoccupation majeure à laquelle il convient de s'attaquer de toute urgence. Toutefois, étant donné qu'un mauvais emplacement des points d'eau peut conduire à des conflits et à une dégradation de l'environnement liée au surpâturage, un choix minutieux du lieu d'aménagement du point d'eau est essentiel. Des points d'eau stratégiques peuvent être utilisés durant les périodes de sécheresse, aussi faut-il également les planifier et les aménager.

Utilisation de l'eau à des fins agricoles. Au Somaliland, l'agriculture est avant tout une activité essentiellement de subsistance, ses produits étant surtout destinés à la consommation des ménages. La culture fruitière et l'horticulture, qui se pratiquent à une échelle relativement petite, sont principalement commerciales. On trouve différents types d'agriculture au Somaliland, notamment l'agroélevage sous pluie, l'agriculture irriguée avec alimentation par pompage, et l'agriculture irriguée par épandage des eaux de crue. D'après les estimations, l'agriculture sous pluie est pratiquée sur une superficie d'environ 30 000 ha, tandis que la surface irriguée n'est que de 800 ha. Les estimations des zones irrigables n'ont été effectuées que pour la partie occidentale du pays, tandis qu'aucune initiative de ce genre n'a été prise pour la partie orientale. Il y a lieu d'étudier plus en profondeur le potentiel de l'irrigation à grande échelle et d'élaborer un modèle pratique d'agriculture irriguée qui contribuerait à renforcer la résilience face à la sécheresse. Les principaux défis auxquels est confronté le secteur sont l'insuffisance de la pluviosité, le coût élevé de l'irrigation lié à des pratiques inefficaces et aux prix élevés des combustibles, le manque d'intrants agricoles, de mauvaises pratiques agricoles, le manque de technologies appropriées, la dégradation des sols, l'insuffisance des capitaux disponibles, l'absence de services de vulgarisation et le manque d'accès au marché.

Terre et environnement. La dégradation des terres devient une source grave de préoccupation, en raison de la disparition de la couche arable sous l'effet des inondations soudaines durant la saison pluvieuse, et de la perte de la végétation protectrice dans beaucoup de régions. Les moyens techniques permettant de s'attaquer à ces problèmes (comme les murets de terre, les terrasses en pierre, les barrages de retenue des eaux de ruissellement, les barrages à accumulation de sable et les pépinières d'arbres) ont été démontrés avec succès dans des projets antérieurs, mais ils n'ont jamais été adoptés à grande échelle.

Problèmes liés à l'appui au secteur

Politiques, lois et réformes. Le Somaliland s'emploie à mettre en place un cadre réglementaire global qui englobera les outils institutionnels, juridiques et de politique décrits ci-après :

- la **politique nationale de l'eau** (approuvée en juin 2004), qui énonce les objectifs, les principes généraux et les directives à suivre dans le cadre du développement du secteur de l'eau
- la **stratégie nationale de l'eau** (approuvée en septembre 2004), qui indique les priorités et les mesures détaillées devant être prises pour faciliter la mise en œuvre de la politique
- la **loi sur l'eau** (adoptée en 2012), qui crée le cadre juridique visant à appuyer la stratégie, et définit les organisations, les missions et les responsabilités, ainsi que les procédures, obligations et interdictions, de manière générale
- la **réglementation relative à l'eau** (en cours de préparation), qui réunit tous les règlements nécessaires pour assurer l'application de la loi sur l'eau.

Il peut se révéler nécessaire de mettre à jour la politique et la stratégie pour tenir compte de tout changement qui pourrait s'opérer, dans le cadre du présent projet, au niveau des cadres de politique, de gouvernance et d'appui du secteur, ou des priorités en matière de gestion stratégique des ressources en eau, et des mesures de mise en œuvre.

Institutions de l'eau. Selon la politique de l'eau (2004) du Somaliland, le ministère des Mines, de l'Énergie et des Ressources en eau (MoWR) est responsable de la gestion des ressources hydriques, de l'élaboration d'un cadre réglementaire et de l'approvisionnement en eau à usage domestique. L'action du MoWR est cependant entravée par un budget d'exploitation limité, l'absence de fonds internes pour le développement du secteur, et des niveaux insuffisants d'effectifs professionnels/techniques et d'équipements requis pour remplir sa mission. Les partenaires au développement fournissent un certain appui sous forme d'assistance technique et un nombre de propositions sont disponibles pour améliorer la formation interne. Parmi les autres ministères dont les activités ont trait à l'eau figurent ceux de l'Agriculture, de l'Élevage, du Développement pastoral, de l'Environnement et de la Santé. Les problèmes auxquels sont confrontés ces ministères sont similaires à ceux du MoWR. Au niveau décentralisé, il incombe aux districts d'appuyer la fourniture de l'eau (planification, supervision de la prestation des services, exploitation et entretien, gestion financière et appropriation des actifs). Toutefois, les capacités des districts sont également très faibles. Une revue du cadre institutionnel et réglementaire ainsi qu'une évaluation globale du renforcement des capacités et du développement des ressources humaines sont nécessaires. Le Somaliland se propose de remédier au manque d'effectifs professionnels et techniques qualifiés en renforçant les programmes universitaires existants et en créant des instituts de l'eau pour l'enseignement technique. Il convient de déployer des efforts supplémentaires pour affiner ces propositions, notamment en élaborant des plans d'action détaillés et assortis de coûts estimatifs.

Gouvernance et réglementation. Le Somaliland procède à la mise en place de réformes globales de ses politiques, lois et plans stratégiques pour le secteur. De même, le MoWR s'emploie à renforcer ses capacités avec l'appui de divers partenaires, et diverses propositions ont été émises à cet égard et ont trait aux modèles de partenariat public-privé (PPP) du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, à la réglementation, à la gouvernance, etc. Des appels sont aussi lancés en faveur de la mise en place d'un organisme de réglementation indépendant. Il convient de continuer à soutenir ces processus, en commençant par la préparation et l'adoption d'un plan d'action global pour l'appui au

secteur. Cela permettra au MoWR et à d'autres ministères de coordonner leurs efforts et de contribuer à assurer un financement pérenne et adéquat. Ce faisant, le MoWR continuera à progresser vers l'acquisition des capacités requises pour gérer durablement ses ressources en eau.

Partenariats public-privé. Le secteur privé joue un rôle majeur dans l'alimentation en eau, en raison en partie de la capacité limitée des autorités du Somaliland à assurer une fourniture directe de ces services. Il est envisagé que les montages de PPP continueront d'être développés, en particulier dans les zones urbaines. Il convient cependant de s'attaquer à un certain nombre de problèmes pour améliorer les PPP, notamment en renforçant la capacité du MoWR à réguler le secteur privé et en veillant à ce que les besoins des pauvres soient bien satisfaits. L'UNICEF a joué un rôle moteur dans les PPP, en réalisant un certain nombre de projets pilotes qui ont conduit à la mise en évidence de bons exemples de systèmes bien gérés d'alimentation en eau en milieu rural/urbain. Elle a par ailleurs préparé des propositions pour expérimenter divers modèles novateurs de prestation des services en milieu urbain. Dans les zones rurales, une évaluation des modèles de gestion de l'eau est aussi indispensable, car il se pose un éventail de questions liées à la décentralisation, à la gestion communautaire, aux clans, et aux pasteurs nomades. Les PPP pourraient également être envisagés pour la mise au point d'interventions dans le domaine de l'utilisation de l'eau pour le bétail et l'irrigation, ou d'autres activités d'appui connexes dans ces deux sous-secteurs.

Tarifs et abordabilité. Les populations sont habituées à la notion du paiement de l'eau destinée à leur propre usage ainsi qu'au bétail. Toutefois, à l'heure actuelle, les pauvres souffrent en raison des prix élevés qu'ils paient pour l'eau, surtout pendant la saison sèche lorsque l'eau doit être transportée par camion sur de longues distances dans les zones rurales. Il s'ensuit que durant ces périodes de pénurie, le coût de l'eau peut atteindre 10 à 20 dollars le m³ en milieu rural. Il y a lieu d'évaluer et de mettre au point des voies et moyens pour garantir des tarifs équitables et abordables, dans un cadre global d'utilisation de l'eau. L'amélioration des infrastructures pour accroître la densité des points d'eau ruraux ainsi que l'extension des réseaux urbains d'adduction d'eau contribueront aussi à pallier ce problème.

Études et activités antérieures et en cours

L'IGAD dirige une initiative sur la résilience face à la sécheresse dans la Corne de l'Afrique, notamment en Somalie, et la FAE a participé à des réunions consultatives et de haut niveau avec l'IGAD et d'autres parties prenantes. Il s'ensuit que le projet de la FAE a été conçu de façon à être lié directement à l'initiative pilotée par l'IGAD, grâce à l'accent qu'il met sur le renforcement de la résilience face à la sécheresse au Somaliland. Il prend appui sur les engagements politiques déjà pris par les dirigeants de la Somalie, ce qui donne une justification de haut niveau à l'approche proposée du projet.

Dans le cadre de cette initiative, la BAD s'emploie à mettre en œuvre un programme sur la résilience face à la sécheresse et les moyens de subsistance durables dans la Corne de l'Afrique, notamment en Somalie. Le projet de la FAE a été conçu pour assurer une synergie avec le programme de la Banque relatif à la Corne de l'Afrique, surtout dans la mesure où il existe des chevauchements avec la principale composante qui porte sur la mise en valeur et la gestion des ressources en eau. En particulier, les plans d'investissement permettront à la BAD de passer rapidement à la conception détaillée et à la mise en œuvre de l'infrastructure d'alimentation en eau pour satisfaire les besoins humains, agricoles et du bétail au Somaliland.

La FAE a financé un projet achevé récemment sous la direction de l'IGAD, qui a fourni un appui pour la cartographie, l'évaluation et la gestion des ressources hydriques transfrontalières dans la sous-région de l'IGAD, notamment le Somaliland. Les produits du projet donneront des

informations et une cartographie utiles et pouvant être utilisées lors de la préparation du plan de gestion des ressources en eau.

Seule une poignée de donateurs internationaux et d'organismes de développement intéressés au secteur de l'eau ont une présence au Somaliland. Il s'agit notamment de l'Union européenne, du Fonds international de développement agricole, de l'UNICEF, de la FAO, de l'UN-HABITAT et du PNUD, qui ont des bureaux extérieurs à Hargeisa. La plupart des autres partenaires au développement gèrent leurs activités au Somaliland à partir de Nairobi. Quelques-uns des grands projets en cours ou prévus sont : le programme de développement de l'alimentation en eau d'Hargeisa et de trois autres agglomérations financé par la Commission européenne et mis en œuvre par UN-HABITAT, et l'engagement pris par l'Organisation de coopération islamique de réaliser 146 puits de forage. Parmi les autres concours apportés par la Commission européenne figurent l'assistance technique donnée au MoWR et aux autorités de l'eau d'Hargeisa et d'autres centres urbains, pour la passation des marchés, la gestion des contrats et la supervision des travaux de construction ; la mise en œuvre de certaines activités pilotes de captage des eaux de pluie ; et la fourniture d'équipements hydrogéologiques pour le contrôle des eaux souterraines en milieu urbain. De même, l'UNICEF continue d'apporter un appui important au secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. Il existe un groupe de coordination du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, qui est formé de partenaires du secteur et coordonné par le MoWR.

La FAO met en œuvre le programme de gestion de l'information sur la l'eau et la terre (SWALIM) à l'échelle du pays. Il s'agit d'un programme à long terme visant à permettre aux institutions somaliennes de fournir de façon efficiente et efficace des informations essentielles sur l'eau et la terre. La quatrième phase achevée récemment consistait, entre autres activités, en une étude hydrogéologique ainsi qu'en la collecte d'autres données hydrologiques indispensables. La cinquième phase du programme SWALIM est actuellement en cours et continuera à fournir de l'aide au programme jusqu'en 2017, notamment en maintenant et en développant davantage les systèmes d'information sur l'eau et la terre, et en renforçant la capacité des institutions du secteur d'appliquer de façon pratique les informations à leurs activités de gestion des ressources, comme la planification sectorielle.

Un nombre croissant d'organisations non gouvernementales (ONG) internationales opèrent à Hargeisa et sont actives dans le secteur de l'eau, dont OXFAM, ActionAid, Care, COOPI, Terre Solidari, le Conseil norvégien pour les réfugiés, Muslim AID, le Croissant rouge et Première Urgence. Ensemble, elles fournissent un important appui de base au développement du secteur.

Le processus de création d'un fonds fiduciaire multidonateur pour la Somalie est bien avancé, avec l'appui de la Banque mondiale et d'autres partenaires. Une fois établi, ce fonds ouvrira la porte à une aide accrue des donateurs, en particulier dans la mesure où la Somalie se trouve sous le coup de sanctions imposées par la BAD et beaucoup d'autres donateurs multilatéraux, ce qui empêche la mise en œuvre de programmes de prêt de grande envergure.

Au total, les donateurs sont bien intéressés à aider le Somaliland à l'heure actuelle. Le fonds fiduciaire proposé et d'autres engagements prévus ou potentiels (en particulier de la part des États du golfe et des Fonds arabes) permettront d'assurer un flux adéquat de financements pour les projets en aval qui sont identifiés et préparés dans le cadre de la composante « planification des investissements » du projet de la FAE.

DESCRIPTION DE LA MISSION

Cadre de l'approche

L'objectif global de la mission dans le cadre de cette composante est de préparer un plan de gestion des ressources en eau et d'investissement qui contribuerait au développement durable et à la réduction de la pauvreté au Somaliland, grâce à une utilisation optimale des ressources hydriques disponibles et d'autres ressources naturelles, physiques, humaines et animales, compte étant dûment tenu des facteurs environnementaux et d'autres facteurs socioécologiques. La portée des travaux couvrira une évaluation des ressources en eau disponibles et de l'utilisation multisectorielle dans les zones retenues des trois principaux bassins de drainage (golfe d'Aden, Ogaden et Togder/Nugal) ; la création d'une base de données des ressources ; la préparation de divers rapports thématiques comprenant un éventail de cartes d'attributs nécessaires pour le processus de planification ; l'analyse et la préparation de projets et programmes d'investissement, avec les coûts et une méthodologie intégrée pour la mise en œuvre à court et à long terme ; ainsi que la conception et la réalisation de travaux de réhabilitation prioritaires.

La préparation du plan de GIRE s'appuiera sur une évaluation systématique des ressources en eau disponibles et des usages potentiels dans les bassins de drainage, sur une connaissance des besoins socioéconomiques et des conditions socioécologiques, et sur une élaboration de programmes et projets de développement qui tient compte des caractéristiques des zones retenues dans les trois bassins principaux. Le plan englobe la mise en valeur intégrée et à des fins multiples des ressources hydriques, foncières et naturelles dans les bassins, et il fournit une liste hiérarchisée des programmes et projets de développement devant être exécutés sur une période de 30 ans, avec une méthodologie intégrée pour la revue et l'évaluation dans les délais prévus de mise en valeur.

La préparation du plan doit être effectuée en gardant à l'esprit le besoin d'assurer un développement durable dans un environnement où la pénurie d'eau, combinée avec l'incidence accrue du changement climatique, constitue le facteur le plus limitant de toute forme de développement au Somaliland. Une bonne connaissance des facteurs interdépendants de la rareté de l'eau, de la dynamique socioéconomique et des besoins de développement intégré sera essentielle dans le cadre de l'élaboration du plan. Lors de la préparation, un des soucis premiers sera d'assurer la participation et l'engagement des parties prenantes nationales et du bassin aux stades clés de l'établissement du plan, en recourant à de bonnes méthodes participatives, dont les consultations, les ateliers et les enquêtes.

Les zones retenues dans les trois bassins de drainage constitueront l'unité de planification spatiale dans laquelle la présence des ressources hydriques et leur distribution, qualité, quantité et utilisation à des fins économiques, sociales et environnementales seront étudiées et les mises en valeur prévues réalisées. La préparation du plan global de gestion des ressources en eau s'appuierait sur la consolidation des plans des bassins de drainage. Le plan de GIRE doit fournir un cadre d'orientation de la politique et des stratégies s'étendant sur une période d'au moins 30 ans, sous forme d'interventions à court (5 à 10 ans), à moyen (10 à 20 ans) et à long (20 à 30 ans) terme.

La préparation du plan de GIRE reposera sur l'utilisation de données et d'informations existantes, en particulier les bases de données créées dans le cadre du programme SWALIM, et de divers rapports et cartes thématiques élaborés par le programme, ainsi que d'éventuelles enquêtes limitées qui seront menées au besoin. La tâche de préparation commencera par une revue critique de la base de données, des cartes et des rapports du programme SWALIM, suivie d'une vérification sur le terrain pour déterminer la qualité des données et des informations existantes, et de l'identification des lacunes ainsi que de la méthodologie de consolidation de la base de données, au besoin, pour appuyer l'analyse au niveau régional et des bassins de drainage. Un facteur clé de la consolidation de la base

des données est l'utilisation des données d'observation de la terre par satellite et l'application de l'outil du système d'information géographique pour l'analyse. En outre, l'équipe de l'étude réunira d'autres données disponibles sur la Somalie, tout comme elle exploitera les bases de données régionales et internationales pertinentes. Cette démarche sera suivie des étapes d'analyse et de préparation, qui conduiront à l'élaboration et à la mise au point finale du plan.

La préparation de projets et programmes d'investissement mettra l'accent sur les mesures prioritaires à court terme du plan de gestion des ressources en eau. Les programmes ou les projets prendront généralement en considération l'utilisation de l'eau à des fins multiples ; l'alimentation intégrée en eau de la population rurale et du bétail, l'assainissement et l'hygiène en milieu rural, l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu urbain ; la production à petite échelle de cultures irriguées de grande valeur, l'atténuation des catastrophes, etc. L'objectif visé est de préparer des projets précis qui serviront de base pour mobiliser les investissements importants nécessaires pour satisfaire les besoins en eau du Somaliland.

La conception et l'exécution des travaux de réhabilitation prioritaires sont considérées comme constituant la phase expérimentale de la mise en œuvre des projets et programmes identifiés dans le plan de GIRE et d'investissement. Cette composante a pour objet de satisfaire les besoins hautement prioritaires des zones frappées par la sécheresse, tout en mettant en évidence et en renforçant les capacités requises pour les travaux majeurs de réhabilitation devant être réalisés après la destruction subie durant la période de conflit.

Dans le cadre de ces activités, le consultant fournira à l'équipe d'exécution du projet et à d'autres membres du personnel du MoWR une assistance technique sous forme de formation sur le tas et d'appui. Cela permettra de renforcer la capacité globale du MoWR à appuyer l'exécution du projet et à mettre en œuvre les projets en aval qui seront préparés par le projet. Le consultant devrait participer à l'atelier prévu sur les connaissances. Il sera en outre tenu d'appuyer la passation des marchés des travaux.

Description de la mission

La préparation du plan de GIRE se déroulera en trois étapes : i) évaluation de la situation actuelle et identification des problèmes clés ; ii) analyse des besoins de mise en valeur pour les zones retenues des trois principaux bassins de drainage (golfe d'Aden, Ogaden et Togder/Nugal ; voir carte de l'annexe 1 pour une idée de l'emplacement du projet) ; et iii) élaboration du plan de GIRE qui englobe les stratégies de développement à court et à long terme, les projets et programmes étant hiérarchisés aux fins de mise en œuvre.

Les travaux d'évaluation se dérouleront sur une période d'environ trois mois et conduiront à la soumission d'un rapport initial et d'évaluation de la situation. Ce rapport donnera une vue d'ensemble de la situation actuelle en ce qui concerne la disponibilité et l'utilisation des ressources en eau ; le cadre de développement national ; la politique et la stratégie en vigueur, ainsi que les problèmes de gouvernance sectorielle et les questions connexes ; et les grandes lignes des plans de développement proposés. On évaluera la situation relative aux données et aux informations existantes et déterminera si des travaux supplémentaires s'imposent. Des cartes thématiques d'échelles diverses seront établies comme contribution à la préparation du plan et utilisées à d'autres fins. Le type et l'échelle de la cartographie seront déterminés aux stades de revue, mais ils sont décrits à titre provisoire ci-après. Le rapport mettra aussi en exergue les questions clés de développement et donnera le plan de travail détaillé des stades suivants. Les commentaires formulés par les parties prenantes clés dans le cadre de la première revue s'appuieront entre autres sur ce rapport.

Le stade de l'analyse mettra l'accent sur les études thématiques et sectorielles, ainsi que sur l'examen des options et scénarios de développement suivant des séries distinctes d'hypothèses. Il se déroulera sur une période d'environ quatre mois. Les études thématiques et sectorielles porteront notamment sur les caractéristiques physiques, les ressources naturelles, les ressources en eau, les infrastructures, le développement socioéconomique et les aspects environnementaux. Un rapport intérimaire donnant des détails sur la nature et les résultats de l'analyse effectuée ainsi que sur les questions clés identifiées lors de la préparation du plan sera soumis. Ce rapport servira de base à la deuxième série de consultations avec les parties prenantes clés.

Le stade de préparation du plan en ce qui concerne cette partie de la mission englobera l'élaboration de plans de gestion des ressources en eau pour chaque bassin de drainage, qui seront fondus dans le plan global de GIRE. Les cadres de gouvernance et d'appui du secteur seront définis, ainsi que des plans d'action. Le rapport final qui donne des détails sur le plan et les options de développement sera soumis dans sa version préliminaire à l'examen des parties prenantes, et mis au point définitivement après les commentaires recueillis dans le cadre de la revue. La préparation du plan devrait être menée à bien dans un délai d'environ quatre mois après le stade de l'analyse. Les détails des activités précises envisagées dans cette partie de la mission sont précisés dans les sections ci-après.

La préparation des projets et programmes d'investissement viendra après la fin du stade de préparation du plan. Elle sera effectuée dans les zones retenues des trois bassins de drainage, en mettant l'accent sur les mesures prioritaires à court terme identifiées dans le plan de GIRE. La préparation couvrira l'avant-projet et l'estimation des coûts, ainsi que les termes de référence détaillés pour les études de conception et l'exécution ultérieures. L'analyse détaillée des aspects techniques, économiques, financiers et environnementaux sera effectuée pour déterminer la viabilité économique et financière ainsi que pour évaluer les effets sociaux et environnementaux. Le consultant préparera et soumettra un rapport qui donne des détails sur la nature des projets et programmes, la solution technique, la viabilité économique et financière, et les considérations environnementales et sociales. Des précisions seront données sur l'estimation des besoins en investissements et les stratégies de mobilisation des ressources. Le consultant aidera le Somaliland à organiser une table ronde sur la mobilisation des ressources après la soumission du rapport de préparation des investissements. Cette composante devrait se dérouler sur une période d'environ six mois après la préparation du plan de GIRE.

La dernière partie de la mission mettra l'accent sur la réhabilitation de petits réservoirs de stockage d'eau superficielle, en vue de satisfaire des besoins hautement prioritaires dans les zones frappées par la sécheresse. Étant donné l'impérieuse nécessité de ces travaux, les structures devant être réhabilitées seront identifiées et hiérarchisées au début du processus de planification. Le consultant assurera la conception et l'estimation des coûts, ainsi que la mise à la concurrence requise pour les travaux de réhabilitation, et il supervisera l'exécution. D'après les estimations, la durée de la mission sera de deux mois en ce qui concerne les activités de conception, contre quatre mois pour l'acquisition des services d'entrepreneurs et quatre mois pour la supervision. La mission sera effectuée parallèlement à la préparation des activités de planification de la gestion des ressources en eau et des investissements.

Préparation d'un plan de gestion intégrée des ressources en eau

Revue et évaluation

Une revue et une évaluation globales des cadres de politique et de stratégie existants ainsi que des études sectorielles et thématiques seront effectuées et les questions clés identifiées. Les grandes lignes des principales tâches sont décrites ci-après.

- a) Situation des ressources en eaux superficielles et souterraines, données hydrométéorologiques, et inventaire des points/sources d'eau et des usages de l'eau, notamment l'irrigation et les services environnementaux. Cette tâche sera accomplie en s'appuyant sur la base de données SWALIM-FAO existante.
- b) Situation des secteurs des services ; par exemple, l'alimentation en eau des populations urbaines et rurales ainsi que du bétail par rapport à la disponibilité de l'eau et à la gestion des ressources en eau, à l'adéquation de l'eau pour satisfaire les besoins, aux insuffisances existantes en ce qui concerne les politiques, etc.
- c) Situation des secteurs productifs, comme ceux de l'agriculture et de l'élevage relativement à la disponibilité de l'eau et de la terre, à la gestion des ressources en eau, à l'adaptabilité du sol, à la situation en matière de sécurité alimentaire et aux pénuries, à la contribution actuelle et à la capacité du secteur de satisfaire les besoins alimentaires de la population, aux insuffisances existantes des politiques et des services d'appui, aux possibilités de contribution au renforcement des capacités en vue de la résilience face à la sécheresse et à l'amélioration des moyens de subsistance, etc.
- d) Incidences actuelles des récentes sécheresses désastreuses sur les moyens de subsistance et les communautés, notamment l'analyse de la situation des PDIP.
- e) Cadres juridiques et de politique nationaux et régionaux de la GIRE, plan de gestion de l'eau, structure institutionnelle.
- f) Situation des systèmes et des activités ayant trait à la gestion des informations et des connaissances sur les ressources en eau, ainsi qu'au suivi et à l'évaluation de celles-ci.
- g) Situation des données de référence socioéconomiques et environnementales ; revue des questions diverses et transversales liées au genre, aux droits relatifs à l'eau, aux tarifs, au partage des coûts, aux conflits liés à l'eau, au régime foncier, etc. Mécanismes d'engagement, de participation et de sensibilisation des parties prenantes, une attention particulière étant accordée aux femmes et aux jeunes.
- h) Niveaux, sources et déficits des investissements dans le secteur de l'eau.
- i) Identification des problèmes clés de gestion des ressources en eau et des défis liés à l'alimentation en eau, à l'assainissement et à l'hygiène en milieu rural et urbain, à l'irrigation, au bétail, au stockage, à la résilience face à la sécheresse, à l'environnement, aux informations (météorologiques et hydrogéologiques) sur les ressources en eau, à la qualité de l'eau, à la gouvernance du secteur, au développement et au renforcement des capacités des institutions, à la prestation des services, à l'évaluation économique de l'eau, à la parité homme-femme et à l'équité sociale, aux questions transfrontalières, etc.

L'étude et la cartographie des caractéristiques physiques et naturelles des bassins de drainage seront effectuées en recourant aux bases de données et aux cartes existantes, avec vérification sur le terrain et utilisation des données d'observation de la terre aux fins d'enrichissement et de mise à jour, au besoin. L'échelle de la cartographie sera confirmée au stade de la revue, et les propositions préliminaires sont formulées ci-après. Les cartes seront établies en utilisant les bassins de drainage et les frontières régionales, selon le cas.

- a) Cartes de base des caractéristiques topographiques et terrestres à des échelles allant 1/250 000 à 1/1 000 000.
- b) Cartes géologiques et hydrogéologiques à une échelle de 1/250 000 à 1/1 000 000
- c) Cartes pédologiques à une échelle de 1/250 000 à 1/500 000. Il est possible que des images de télédétection soient acquises et des évaluations restreintes effectuées sur le terrain pour compléter les données pédologiques existantes.
- d) Cartes de couverture terrestre, d'utilisation des terres et d'adaptabilité des sols, à une échelle de 1/250 000 à 1/500 000.
- e) Frontières administratives et des bassins de drainage à une échelle de 1/50 000 à 1/250 000.
- f) Cartes des infrastructures et des établissements à une échelle de 1/50 000 à 1/250 000.
- g) Toutes les autres cartographies et collectes de données au besoin, notamment des données démographiques et climatiques, l'inventaire des sources d'eau, des données sur l'agriculture, l'élevage, les zones de conflits liés à l'eau et le développement économique, ainsi que les projections futures, etc.
- h) Cartographie topographique, prospection pédologique et études de terrain pour l'avant-projet requis en vue de la préparation des programmes et projets d'investissement.

Analyse

On procédera à une analyse approfondie des besoins en matière de mise en valeur des ressources en eau et des stratégies de gestion englobant le train de mesures ci-après, en s'attachant tout particulièrement à :

- a) Décrire les conditions et les tendances naturelles et socioéconomiques actuelles, tout en soulignant les problèmes de l'heure dans le secteur de l'eau.
- b) Estimer la demande et l'utilisation actuelles et à long terme de l'eau dans les secteurs des services ; par exemple, l'approvisionnement en eau en milieu rural et urbain pour les êtres humains et le bétail, en ce qui concerne chaque région ou bassin/sous-bassin du pays, le cas échéant.
- c) Estimer le potentiel de développement des secteurs productifs, par exemple l'agriculture pluviale, l'agriculture irriguée, l'élevage et la pêche, pour atteindre les objectifs de renforcement de la résilience face à la sécheresse et d'amélioration des moyens de subsistance de chaque région ou bassin du pays, le cas échéant.
- d) Évaluer le potentiel de stockage et d'utilisation de l'eau à des usages multiples.
- e) Déterminer les domaines potentiels de développement de l'irrigation, du niveau communautaire à celui des grandes entreprises commerciales.

- f) Estimer la demande actuelle et à long terme d'eau émanant d'autres secteurs pertinents, par exemple l'industrie, l'environnement, etc., en ce qui concerne chaque région ou bassin du pays, le cas échéant.
- g) Évaluer l'alimentation actuelle et à long terme en eau (disponibilité, répartition et utilisation), notamment les ressources en eaux superficielles et souterraines.
- h) Identifier les déficits de la demande et de l'offre selon l'usage de l'eau et les infrastructures requises pour satisfaire la demande, en indiquant les coûts estimatifs préliminaires.
- i) Élaborer des stratégies pour la gestion du déficit de la demande et de l'offre en ce qui concerne chaque usage de l'eau au niveau du bassin de drainage.
- j) Identifier les scénarios de mise en valeur des ressources en eau pour combler ces déficits, notamment en examinant toutes les solutions de recharge possibles pour les sources d'eau et la gestion des ressources en eau.

Préparation du plan

L'élaboration du plan de GIRE suivra l'évaluation des données et informations recueillies ainsi que l'analyse des options et des scénarios au niveau des bassins de drainage. Le plan fournira des mesures stratégiques ainsi qu'une liste hiérarchisée de projets assortis des coûts estimatifs préliminaires d'exécution à court et à long terme. Les principales tâches devant être accomplies à ce stade sont indiquées ci-après.

Identification et évaluation des options d'investissement :

- a) Déterminer et définir les stratégies et les priorités en matière de gestion durable des ressources en eau. Évaluer les stratégies de recharge pour la gestion des ressources en eau, notamment celles ayant trait à la gestion de l'offre et de la demande. Établir des critères clairs de prise de décisions économiques et administratives, pour la répartition des rares ressources en eau entre des sous-secteurs concurrents dans les bassins.
- b) Identifier les projets et programmes proposés, en ce qui concerne notamment la composante non structurelle ayant trait i) à la conservation et à la gestion des bassins versants, ii) à l'irrigation, iii) à l'approvisionnement en eau à des fins de consommation ménagère et en milieu urbain, iv) à l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural, v) à l'élevage, vi) à l'atténuation des catastrophes, au drainage et à la lutte contre les inondations, vii) aux besoins environnementaux et à la conservation de l'environnement.
- c) Classer par ordre de priorité les projets identifiés, sur la base des critères de sélection définis et élaborer des projets d'investissement à court, moyen et long terme. Identifier dans d'autres secteurs des programmes complémentaires qui sont nécessaires pour effectuer des investissements liés à l'eau en vue d'atteindre les buts et les objectifs de développement.
- d) Estimer les coûts et les avantages de l'investissement, en effectuant une analyse économique préliminaire.

- e) Optimiser l'utilisation de l'eau en évaluant et en classant les options d'investissement qui tiennent compte de considérations sociales, économiques, institutionnelles et environnementales, et choisir celles qui satisfont le mieux les objectifs de développement.
- f) Élaborer un cadre de partage des avantages, pour faciliter l'adoption du plan de développement par l'ensemble des parties prenantes.
- g) Identifier les effets sociaux et environnementaux associés à chaque option de développement et proposer des mesures d'atténuation ; évaluer les risques et les mesures d'atténuation des risques liés aux sécheresses, aux inondations, au changement et à la variabilité climatiques.

Définir les cadres de gouvernance et d'appui du secteur :

- a) Procéder à une évaluation institutionnelle et identifier les besoins de renforcement des capacités, de formation et de sensibilisation des ressources humaines, qui sont nécessaires pour appuyer l'exécution du plan de GIRE.
- b) Proposer un cadre institutionnel favorable à la mise en œuvre des options de développement.
- c) Proposer des améliorations au cadre juridique, réglementaire et de politique existant pour la gestion des ressources en eau.
- d) Accroître la participation du secteur privé à la fourniture de l'eau, en s'inspirant de l'expérience acquise dans le cadre des modèles existants de prestation des services pour élaborer un cadre adopté d'un commun accord et destiné à améliorer les montages actuels de PPP pour l'alimentation en eau et les services connexes.
- e) Proposer des systèmes de gestion des informations et des connaissances sur les ressources en eau, et un cadre de suivi et d'évaluation.
- f) Préparer un plan d'action pour l'égalité des genres et l'équité sociale, qui tient compte de la participation des femmes à la gestion des ressources en eau et de leur rôle dans ce contexte.
- g) Établir une carte des risques de catastrophes naturelles au niveau des bassins de drainage, sur la base des données recueillies sur les conditions topographiques et socioéconomiques.
- h) Élaborer ou mettre à jour des plans de préparation à la sécheresse.
- i) Préparer un plan de sensibilisation du public à la gestion intégrée de l'eau.
- j) Élaborer des stratégies de mobilisation des ressources en vue d'un financement durable de l'exécution des plans.

Préparation des projets et programmes d'investissement

Des projets et programmes d'investissement seront préparés en vue de la mise en œuvre des mesures prioritaires à court terme qui avaient été identifiées dans le plan de GIRE. Dans ses plans de

développements quinquennaux, le Somaliland donne une liste de mesures susceptibles d'être utilisées comme indices de l'ampleur des investissements qui pourraient être prévus. Parmi ces mesures figurent la réhabilitation de 30 puits de forage et la construction de 150 nouveaux puits de forage pour l'alimentation en eau ; la construction de 100 nouveaux réservoirs d'une capacité de 100 000 m³ dans quelques zones d'élevage prédisposées à la sécheresse ; la construction de 600 barrages de sable pour l'irrigation et la réalimentation de l'aquifère, et la construction de 6 grands barrages à usages multiples. Quelques-uns des projets ci-dessus se trouvent à l'intérieur des zones retenues dans les trois bassins de drainage.

Les activités précises devant être réalisées en vue de la préparation du plan d'investissement sont décrites ci-après.

- a) Affiner la liste des projets et programmes identifiés au cours du processus de préparation du plan de GIRE et qui seront couverts dans cette composante.
- b) Évaluer la collecte des données, analyser les besoins et mener des enquêtes supplémentaires sur le terrain, selon les nécessités.
- c) Préparer des projets d'investissement prévoyant des études de préfaisabilité ou de faisabilité des différentes options techniques.
- d) Effectuer la conception préliminaire et les estimations de coûts, ainsi que des analyses sociales, économiques et financières, des évaluations d'impact environnemental, et l'identification des mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets.
- e) Préparer les termes de référence requis pour la conception détaillée et la mise en œuvre.
- f) Élaborer des plans d'action pour l'appui au secteur, accompagnés des termes de référence et des budgets, qui peuvent être utilisés pour des projets autonomes ou intégrés dans d'autres projets.
- g) Établir un plan d'exécution comprenant un calendrier des projets d'investissement et des mesures d'appui au secteur, ainsi que les dispositions institutionnelles relatives à leur mise en œuvre.
- h) Veiller à la satisfaction des besoins en matière d'égalité des genres et d'équité sociale dans tous les plans.
- i) Préparer un programme d'investissement et réaliser des activités de mobilisation des ressources, notamment l'organisation d'une table ronde des donateurs.

Conception et réalisation des travaux de réhabilitation pilotes

Cette mission met l'accent sur la réhabilitation de quatre réservoirs d'eau superficielle ou plus. Il s'agit d'étangs avec des endiguements en terre (barrages *haffir*) d'une capacité d'environ 50 000 m³ chacun, dont quelques-uns peuvent avoir un revêtement intérieur. Les principales activités devant être réalisées sont notamment les suivantes :

- a) Hiérarchisation et sélection des travaux prioritaires
- b) Évaluation et étude des besoins de réhabilitation. Étant donné que les dessins initiaux de ces réservoirs ne sont plus disponibles, il peut se révéler nécessaire d'effectuer des études et des enquêtes sur place, le cas échéant.
- c) Conception détaillée et préparation des documents d'appel d'offres, et fourniture d'appui technique à l'organe d'exécution pour l'acquisition des services d'entrepreneurs en vue de la réalisation des travaux.
- d) Supervision des travaux prioritaires, en liant ceux-ci aux activités de renforcement des compétences communautaires. Il convient d'envisager la possibilité de mettre à contribution une ou plusieurs ONG chargées de démontrer la façon de renforcer les capacités requises par les communautés, les ménages, les pasteurs, etc. pour satisfaire leurs besoins en eau et gérer durablement leurs ressources en eau.

DISPOSITIONS RELATIVES À L'EXÉCUTION

Dispositions relatives à l'exécution du projet

La FAE sera responsable de la mise en œuvre du projet, avec l'appui d'un chef de projet basé à Hargeisa. La FAE sera chargée de tous les aspects de l'exécution, notamment la gestion et la coordination du projet, la passation des marchés, la gestion financière et les paiements, et elle encadrera les activités de conception et de supervision.

Le MoWR créera une Cellule d'exécution du projet (CEP) formée de membres du personnel du MoWR. La CEP travaillera avec la FAE et le cabinet-conseil, et appuiera la plupart des aspects de la mise en œuvre, notamment la gestion, la coordination, la conception et la supervision du projet. Au niveau des districts et des agglomérations/communautés, les administrations locales participeront à la mise en œuvre conformément aux politiques de décentralisation. Elles appuieront la coordination régionale des activités du projet, la collecte des données, et des aspects de la conception et de la supervision des travaux prioritaires.

Il sera créé un Comité directeur du projet (CDP) qui se composera des personnalités ci-après ou de leurs représentants en tant que membres votants : le ministre des Ressources en eau du Somaliland (président) ; le directeur général du MoWR (vice-président) ; les ministres de la Planification, de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Santé et de l'Environnement du Somaliland ; et le chef de projet représentant la FAE en tant qu'organe d'exécution. Le CDP pourrait comprendre des membres non votants qui représentent les partenaires au développement pertinents pour le secteur de l'eau du Somaliland.

Le consultant sera tenu de préparer un programme de renforcement des capacités dans le cadre du rapport initial, afin de renforcer les capacités du MoWR, de la CEP et d'autres parties.

Calendrier d'exécution et d'établissement de rapports

La mission devrait avoir une durée de 20 mois et être accomplie suivant la proposition de calendrier d'exécution figurant ci-après. Quelques-uns des produits et dates clés sont la soumission du rapport initial au plus tard au 3^e mois, l'établissement du plan de GIRE au plus tard au 11^e mois et du plan d'investissement au plus tard au 17^e mois, et la réalisation des travaux de réhabilitation prioritaires au plus tard au 20^e mois.

Activité	Durée en mois																			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Plan de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)																				
Revue et évaluation	x	x	R ₁																	
Analyse				x	x	x	R													
Préparation du plan de GIRE								x	x	x	R									
Plan d'investissement																				
Préparation des projets d'investissement												x	x	x	x	x	R			
Table ronde des donateurs																		x		
Travaux prioritaires																				
Conception												x	x							
Acquisition des services d'entrepreneurs													x	x	x	x				
Réalisation des travaux																	x	x	x	x

1) *Revue par les parties prenantes*

Le consultant respectera les conditions et le calendrier d'établissement de rapports figurant dans le tableau ci-après.

Document devant être soumis	Préparé par	Calendrier de présentation
1. Plan de gestion intégrée des ressources en eau (rapports initial, intérimaire et final)	Consultant	3 ^e , 7 ^e et 11 ^e mois
2. Rapport de planification des investissements	Consultant	17 ^e mois
3. Documents de passation des marchés	Consultant	Au besoin
4. Rapport d'activité du consultant	Consultant	Mensuel

RESSOURCES PROFESSIONNELLES

La mission requerra environ 111 personnes-mois de services de consultants sur une période de 20 mois. Le tableau ci-après montre la liste proposée du personnel clé et la durée d'activité indicative, et il est suivi du profil détaillé des membres de l'équipe d'étude.

Tableau. Personnel proposé et durée d'activité indicative

Expert	Durée (mois)
Chef d'équipe/Planificateur de la mise en valeur des ressources en eau	19
Hydrologue	8
Hydrogéologue	6
Ingénieur-hydraulicien	3
Ingénieur en infrastructure	6
Gestion de l'irrigation et de l'eau	9
Spécialiste de l'alimentation en eau et de l'assainissement	9
Planificateur régional/Économiste	7
Agronome	7
Spécialiste des sols/Planificateur de l'utilisation des terres	6
Spécialiste de l'élevage	6
Environnementaliste	4
Sociologue, genre	4
Système d'information géographique, télédétection	11
Spécialiste institutionnel	3
Partenariats public-privé	3
TOTAL	111

Profil de l'équipe de l'étude

1. Chef d'équipe/Planificateur de la mise en valeur des ressources en eau

Le chef d'équipe sera responsable de la planification et de la réalisation globale de l'étude, ainsi que de la coordination et de la gestion des experts proposés pour l'étude. Il encouragera l'échange de connaissances et d'expériences entre les membres de l'équipe, assurera la liaison avec les ministères compétents et d'autres parties prenantes, et veillera à l'établissement en temps utile de rapports exacts. En tant que responsable de la mise en valeur des ressources en eau, il sera chargé de l'étude de la répartition globale de l'eau et de l'élaboration du plan directeur, ainsi que de la préparation du projet de mise en valeur des ressources en eau. Il détiendra au minimum une maîtrise en génie des ressources hydriques et possédera 20 ans d'expérience acquise en partie en Afrique et ayant trait à la préparation de projets liés aux ressources en eau, à la planification et à la modélisation des bassins fluviaux, à la gestion et à la mise en valeur intégrée des ressources en eau.

2. Hydrologue

L'hydrologue sera titulaire au minimum d'une maîtrise en hydrologie et justifiera d'au moins 15 ans d'expérience des projets liés aux ressources en eau. Il lui incombera de recueillir et d'analyser l'ensemble des données hydrométéorologiques disponibles et de procéder à l'évaluation globale des ressources en eaux superficielles des bassins et au niveau national, en vue de permettre d'établir des paramètres de conception hydrologiques pour les options identifiées de mise en valeur des ressources hydriques dans les bassins.

3. Hydrogéologue

L'hydrogéologue détiendra au minimum une maîtrise en hydrogéologie et possédera au moins 15 ans d'expérience des projets ayant trait à la gestion des eaux tant souterraines que superficielles dans un environnement aride et semi-aride. Il sera chargé d'évaluer l'emplacement, la quantité, la qualité et l'état des ressources en eaux souterraines de ces bassins, et de préparer la revue de la carte géologique et hydrogéologique des bassins. En coordination avec l'ingénieur en ressources hydriques et en irrigation, il élaborera des propositions d'utilisation des eaux souterraines pour l'irrigation, le bétail et l'alimentation en eau potable.

4. Ingénieur hydraulicien

L'ingénieur–hydraulicien aura au minimum une maîtrise en hydraulique et au moins 10 ans d'expérience des projets nécessitant la planification des bassins fluviaux, une étude de faisabilité, une conception détaillée et une supervision. Il lui reviendra d'évaluer les types de barrages, de préparer les dessins conceptuels, d'établir la base de données des coûts devant servir à estimer les coûts d'investissement des projets hydroélectriques, d'irrigation et de mise en valeur des ressources en eau à des fins multiples.

5. Ingénieur en infrastructure

L'ingénieur en infrastructure détiendra au minimum une maîtrise en conception des travaux de génie civil et justifiera d'une expérience d'au moins 10 ans en planification et conception des infrastructures, en ce qui concerne la planification et la réalisation de la mise en valeur des ressources en eau. Il sera chargé d'évaluer les types d'ouvrages de génie civil, notamment les routes, les installations de stockage et de commercialisation, etc., de préparer les dessins conceptuels, ainsi que d'établir la base de données des coûts devant servir à estimer les coûts d'investissement.

6. Ingénieur en irrigation

L'ingénieur en irrigation aura au minimum une maîtrise en génie de l'irrigation et au moins 10 ans d'expérience pertinente. Il travaillera en étroite collaboration avec l'hydrologue, l'hydrogéologue, l'ingénieur en infrastructure, l'agronome et l'environnementaliste en vue d'élaborer des propositions d'utilisation de l'eau pour l'irrigation et l'alimentation du bétail, sélectionnera et concevra des systèmes appropriés d'irrigation durable pour les projets à l'étude. L'ingénieur en irrigation sera responsable, au niveau de l'étude de pré-faisabilité, de l'identification et de la conception de projets d'irrigation pertinents, ainsi que de l'évaluation des besoins en matière de réhabilitation du système existant.

7. Spécialiste de l'alimentation en eau et de l'assainissement

Ce spécialiste détiendra au minimum une maîtrise en alimentation en eau et assainissement et justifiera d'une expérience d'au moins 10 ans dans les domaines de la planification, de la conception et de la promotion de l'hygiène. Il passera en revue la situation existante en matière d'alimentation en eau et d'assainissement en milieu rural et urbain, et identifiera les options de développement permettant d'assurer l'accès au niveau national et local. Il préparera un programme national d'alimentation en eau et d'assainissement en milieu rural, ainsi que des stratégies et un plan directeur d'alimentation en eau et d'assainissement. Il identifiera et préparera des programmes et projets prioritaires d'alimentation en eau en milieu urbain et rural aux fins d'investissement.

8. Planificateur régional/Économiste

Le planificateur régional réunira des informations sur le pays, analysera la situation économique, sociale et de production, et préparera des propositions sur diverses approches et options de mise en valeur des ressources en eau. Il effectuera une analyse des scénarios et proposera les stratégies de développement et les plans d'action à court et à long terme, en coordination avec d'autres membres de l'équipe. Il procédera à l'évaluation économique et financière générale, à l'évaluation du coût d'opportunité de l'eau, à la détermination de la sensibilité des résultats aux changements des variables clés, et à l'établissement du calendrier d'investissement du projet. Il participera aussi à la préparation du cadre de politique, en consultation avec les décideurs, en vue de l'élaboration du projet et de rapports sur la hiérarchisation des phases du plan financier et de développement. Il sera

titulaire au minimum d'une maîtrise en économie, et possédera 15 à 20 ans d'expérience en planification régionale et en préparation du plan directeur des ressources en eau.

9. Agronome

L'agronome détiendra au minimum une maîtrise en agriculture aride et semi-aride, et possédera une expérience d'au moins 10 ans acquise en Afrique. Il lui incombera d'identifier les cultures/les méthodes de culture et d'irrigation adaptées aux différentes conditions agroclimatiques et catégories de terrain, les plans de développement de l'agriculture irriguée et pluviale à petite, moyenne et grande échelle, les services d'appui à l'agriculture et les débouchés commerciaux, et de formuler des recommandations pour l'amélioration. Il passera également en revue les politiques, stratégies et lois antérieures et en vigueur.

10. Spécialiste des sols/Planificateur de l'utilisation des terres

Ce spécialiste sera titulaire d'une maîtrise en science des sols ou en planification de l'utilisation du sol et justifiera d'au moins 15 ans d'expérience des projets nécessitant le recours à la prospection pédologique, à la télédétection et aux techniques d'utilisation/évaluation des terres. Il lui reviendra de passer en revue et de contrôler les cartes existantes de classification et d'utilisation des sols, de déterminer la capacité et l'adaptabilité des terres, d'identifier sur carte les projets potentiels d'agriculture irriguée et pluviale, ainsi que les besoins en matière de conservation des sols et de gestion des bassins versants, et de préparer le plan d'utilisation des terres.

11. Spécialiste de l'élevage

Ce spécialiste détiendra une maîtrise en productions animales ou dans des disciplines connexes, avec une expérience des systèmes de productions animales tropicales et de la gestion des parcours, et il aura acquis une expérience professionnelle pratique d'au moins 10 ans en Afrique. Il sera chargé d'évaluer : les systèmes existants de production et la gestion de celle-ci ; les améliorations requises pour moderniser le système de production ; le besoin de gestion des ressources en eau aux fins de production d'aliments pour animaux et de consommation du bétail ; et les besoins en matière de gestion de l'eau des réserves fauniques.

12. Environnementaliste (politiques de sauvegarde)

L'environnementaliste sera titulaire d'une maîtrise en sciences environnementales ou dans une discipline connexe, et aura une expérience pertinente de 15 à 20 ans en analyse des aspects positifs et négatifs de la mise en valeur des ressources en eau. Il possédera une expérience de l'évaluation des impacts des programmes/projets de développement sur l'environnement, et il collaborera avec d'autres membres de l'équipe pour intégrer systématiquement les questions et les préoccupations transversales dans l'évaluation environnementale stratégique, en ce qui concerne le plan et les programmes proposés de mise en valeur des ressources en eau au niveau national et des bassins.

13. Sociologue/spécialiste du genre (politiques de sauvegarde)

Ce spécialiste détiendra au minimum une maîtrise en sociologie, en socioéconomie ou dans une discipline connexe, avec une expérience d'au moins 10 ans acquise sur le terrain en Afrique. Il possédera une expérience en matière de réalisation des études d'impact social. Le sociologue sera responsable de la collecte et de l'analyse d'informations et de données sur les facteurs socioéconomiques et culturels qui influent sur le développement du secteur de l'eau, comme les régimes de propriété foncière, les rôles liés au genre, la pauvreté, la santé, la migration de la population, les sources de revenu de rechange et la prise de décision concernant un vaste éventail de

questions de production et de commercialisation. Le spécialiste évaluera l'adéquation du cadre juridique, institutionnel et de politique au niveau tant national que local pour la prise en compte systématique des questions de genre et d'autonomisation des femmes, et formulera des commentaires portant sur les questions de genre en vue de l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux.

14. Expert en système d'information géographique/en télédétection

L'expert sera titulaire au minimum d'une maîtrise en télédétection et en application du système d'information géographique. Ses principales tâches consisteront à mettre en œuvre la base de données des ressources naturelles des bassins, à publier un recueil de cartes de base thématiques, à analyser les données en vue de l'élaboration du plan directeur, et à publier un atlas de la planification. Il assurera la coordination et la formation du personnel du projet dans le même domaine. Il sera aussi chargé de l'identification et de la spécification des images de télédétection, de l'installation du système de traitement des images, et de l'élaboration de cartes thématiques.

15. Spécialiste institutionnel

Ce spécialiste détiendra au minimum une maîtrise dans tout domaine thématique pertinent, avec une expérience pertinente de 10 ans en évaluation et développement institutionnels, en analyse et élaboration de la politique, en régulation sectorielle et en analyse du cadre juridique des pays en développement. Son expérience doit avoir trait tout particulièrement au développement du secteur public et à l'établissement d'un rôle précis pour le secteur privé dans la prestation des services, comme dans le cadre des PPP et d'autres mécanismes.

16. Spécialiste des PPP

Ce spécialiste sera titulaire au minimum d'une maîtrise en administration des affaires et possédera au moins sept ans d'expérience en élaboration de projets de PPP, acquise pour l'essentiel dans le secteur de l'eau. Il lui incombera de passer en revue l'expérience du pays en matière de PPP dans le secteur de l'eau. Le spécialiste identifiera les enseignements tirés et les domaines où une amélioration s'impose.

Annexe 7. Directives concernant la communication et la visibilité

La communication et la visibilité de la marque sont très importantes pour la FAE. Cette dernière considère la communication comme une fonction stratégique étroitement liée à ses stratégies et à ses objectifs opérationnels. Des communications constantes avec les parties prenantes ont contribué à gagner leur confiance et estime ainsi qu'à renforcer la crédibilité de la FAE, ce qui aide celle-ci à asseoir et à protéger sa réputation. Mais la communication est aussi synonyme de divulgation. La FAE est un fonds multidonateur et doit rendre des comptes à un Conseil d'administration qui s'attend à ce qu'elle maintienne le niveau le plus élevé de responsabilité et de transparence. La FAE est déterminée à n'épargner aucun effort pour divulguer, partager et communiquer des informations utiles et pertinentes à ses parties prenantes et au grand public. Pour ce faire, elle doit communiquer efficacement ses accomplissements, ses progrès et ses résultats en utilisant tous les moyens disponibles, et en temps voulu. Tous ces éléments sont importants pour les activités, et essentiels pour attirer et retenir les donateurs et pour que la FAE maintienne son « permis social » d'exploitation.

Accroître la notoriété de la marque revient à s'assurer que le public sait que la FAE existe et qu'il peut distinguer la FAE d'autres fonds ou organisations de l'eau. La marque est un déclencheur visuel et facile à retenir, ou un logo qui symbolise la FAE et rend compte de son identité profonde. La notoriété de la marque est acquise au fil du temps, grâce à des activités destinées à accroître la visibilité de la marque en utilisant à répétition le logo et en l'affichant à des endroits et moments stratégiques. Le logo de la FAE est utilisé comme un sceau ou une signature servant à signaler le concours financier ou la collaboration spéciale de la FAE.

*La FAE a établi, à l'intention des partenaires, des bureaux régionaux de la BAD et des bénéficiaires de dons, des **directives relatives à la communication et à la visibilité** visant à aider la Facilité à atteindre plus efficacement ses objectifs en matière de marque et de communication énoncés dans la Stratégie de communication à long terme de la FAE de 2006, approuvée par le Conseil d'administration de la Facilité en 2006.*

1. CONDITIONS GÉNÉRALES

- 1.1 À un stade précoce, lors de la préparation des activités de communication liées à un événement du projet appuyé par la FAE, adresser une correspondance dans ce sens au responsable des communications au secrétariat de la FAE, avec copie au chef de projet de la FAE.
- 1.2 Au minimum, dans toute la mesure du possible, le logo de la FAE doit figurer sur les documents d'information ayant trait aux projets ou aux activités appuyés par la FAE. La bonne façon d'utiliser le logo doit être examinée avec le responsable des communications de la FAE.
- 1.3 Il convient de mentionner verbalement la FAE comme bailleur de fonds du projet qu'elle finance lors de rencontres publiques où le projet est examiné, et comme bailleur de fonds dans toutes les présentations PowerPoint en rapport avec le projet financé par la FAE, en utilisant judicieusement le nom et le logo de la FAE.
- 1.4 Le logo est obtenu sur demande soumise au responsable des communications de la FAE.
- 1.5 Les documents et publications relatifs à un projet appuyé ou une publication parrainée par la FAE doivent contenir le logo de la FAE, ainsi que la phrase ci-après sur la couverture : « *Ce projet/ce programme/cette étude est financé(e) par la Facilité africaine de l'eau* ».

1.6 Les organismes de mise en œuvre et d'exécution doivent toujours avoir un lien vers le site Web de la FAE sur la page de leur site Web traitant d'un projet/d'une activité financé par la FAE. Le site Web de la FAE est le suivant : www.africanwaterfacility.org

1.7 La FAE demande que tous les bénéficiaires de dons signalent à son secrétariat toute mention spéciale, mise en candidature pour un prix ou récompense reçue par le projet.

2 PROCESSUS DE VALIDATION

2.1 La direction de la FAE est responsable de l'autorisation finale des communications/produits/productions de la FAE.

3 COMMUNIQUÉS DE PRESSE ET AVIS AUX MÉDIAS

3.1 La FAE émet un communiqué de presse portant sa marque chaque fois qu'un projet est approuvé et/ou signé, et lorsqu'il est achevé (transfert).

3.2 Les communiqués de presse de la FAE doivent toujours contenir une citation du coordonnateur de la FAE, qui doit être autorisée par le coordonnateur en question.

3.3 La FAE encourage et apprécie les initiatives d'émission de communiqués de presse conjoints avec les bénéficiaires de ses dons. Un communiqué de presse conjoint type peut être émis à tout moment convenu avec la FAE (entre le lancement et l'achèvement).

3.4 Lorsque le bénéficiaire de don souhaite publier un communiqué de presse, il est tenu de se concerter avec le responsable des communications de la FAE, tout comme il doit recevoir une citation du coordonnateur de la FAE, le cas échéant, et obtenir une approbation et autorisation.

3.5 La FAE doit être mentionnée dans le titre et/ou le premier paragraphe du communiqué de presse, selon le cas.

3.6 Le communiqué de presse doit intégrer le logo de la FAE, mentionner que le financement a été fourni par la FAE et indiquer le montant du financement de la FAE.

3.7 Si une conférence de presse est prévue, le communiqué de presse doit contenir le nom d'un haut représentant de la FAE qui sera présent lors de cette conférence, au besoin.

3.8 Tous les communiqués de presse doivent contenir le nom et les coordonnées du responsable des communications de la FAE, et si possible, de l'agent chargé des communications/médias du bénéficiaire de don.

3.9 Il convient d'ajouter au texte le passage stéréotypé de la FAE (« À propos de la FAE »), ainsi que l'adresse du site Web de la FAE. Prière de s'adresser au responsable des communications de la FAE pour la version la plus récente du passage.

3.10 La FAE procède à la validation finale de tous les communiqués de presse, à l'issue d'un processus de revue auquel participent des évaluateurs.

3.11 Les règles ci-dessus s'appliquent aussi aux avis aux médias.

4 CONFÉRENCES DE PRESSE

- 4.1 Les conférences de presse relatives au lancement de projets financés par la FAE doivent être organisées en coopération avec la FAE, dans toute la mesure du possible.
- 4.2 Le logo de la FAE doit figurer sur les invitations.
- 4.3 Le logo de la FAE, d'une taille visible, doit apparaître sur toute bannière ou affiche exposée au lieu de la conférence.
- 4.4 Les dossiers de presse doivent contenir un communiqué de presse portant le logo de la FAE.
- 4.5 Dans toute la mesure du possible, une bannière de la FAE doit être disponible et affichée de façon à servir d'arrière-plan pour les images télévisuelles et photographiques.

5 VISITES DE PRESSE

- 5.1 Le cas échéant, les journalistes doivent être invités à se rendre sur le site du projet financé par la FAE, accompagnés des représentants de la FAE ou de l'agent de coordination de la FAE au sein de l'autorité/administration compétente du bénéficiaire de don.

6 VISITES DES RESPONSABLES GOUVERNEMENTAUX ET DES DONATEURS DE LA FAE

- 6.1 Les visites des responsables gouvernementaux et des donateurs de la FAE aux sites des projets sont encouragées. Elles doivent être préparées en coordination avec la FAE et les agents de coordination de la FAE dans l'administration d'accueil. Des réunions avec les bénéficiaires locaux peuvent avoir lieu en marge de ces visites.
- 6.2 Dans le cadre de ces visites, les responsables gouvernementaux et les donateurs de la FAE peuvent aussi participer à des tables rondes et à d'autres rencontres, au besoin.

7 DÉPLIANTS, BROCHURES ET BULLETINS D'INFORMATION

- 7.1 Tous les dépliants et brochures en rapport avec le projet/programme financé par la FAE doivent intégrer les éléments de base de l'identité visuelle de la FAE, à savoir le logo de la FAE, avec ou sans titre d'appel.
- 7.2 Les dépliants et brochures publiés par un bénéficiaire de don doivent intégrer une définition de la FAE (texte stéréotypé).
- 7.3 La couverture de tous les documents relatifs au projet financé par la FAE doit indiquer clairement que l'activité fait partie d'une initiative financée par la FAE.
- 7.4 Des exemplaires, notamment des copies électroniques des publications, doivent être mis à la disposition de la FAE.

8 COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE

- 8.1 Les moyens de communication électronique servant à diffuser des informations sur les projets financés par la FAE, notamment les sites Web, les bulletins et les réseaux sociaux, doivent comporter un lien vers le site Web de la FAE.

9 AFFICHES

- 9.1 Lors des expositions et d'autres rencontres, le bénéficiaire de don doit réaliser des panneaux d'exposition, des affiches ou des bannières visant à promouvoir les activités financées par la FAE ou liées à la FAE, et les placer à des lieux stratégiques où ils sont visibles par tous.